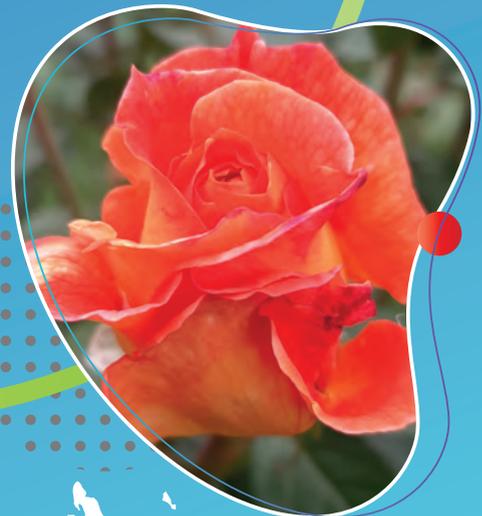
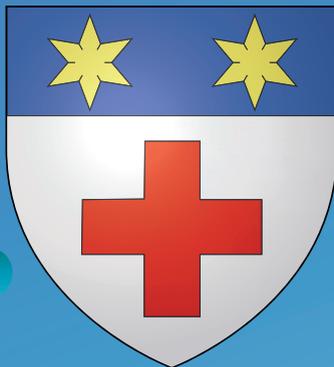


# Nordhouse & vous





# Sommaire

<b>Edito</b> .....	1	<b>Vie associative</b>	
<b>Vie Municipale</b>		Association Gym Détente Nordhouse .....	24
Résumé des décisions des conseils municipaux .....	2	La Bibliothèque .....	24
État civil.....	5	Musique :	
Le pré vert 3 : Un lotissement différent .....	7	Association Entente Musicale de Nordhouse .....	25
Urbanisme : quelles sont		Arboriculture : la nature ne connaît pas la Covid .....	26
les démarches obligatoires ? .....	9	Les vieux carbus de Nordhouse .....	26
Une consultation citoyenne sur		Les Boulistes de Nordhouse .....	27
la vitesse de circulation.....	9	Tennis de Table : départ d'une nouvelle saison .....	27
		Don du sang :	
<b>DNN - Dernières Nouvelles de Nordhouse</b>		Association « Amicale des Donneurs de Sang » .....	27
La vie du village en photos.....	10	Nordhouse Idées Déco .....	28
Ils s'engagent pour leur village ! Félicitations !.....	12	<b>Civisme et citoyenneté</b>	
Bientôt un nouveau technicien forestier		Bientôt 16 ans ? Pensez au Recensement !.....	29
en charge de la gestion des forêts de Nordhouse.....	14	Stand solidaire le 14 juillet .....	29
Un nouvel équipement pour		Déclaration obligatoire ! .....	29
une meilleure communication .....	14	Pour une information plus rapide et plus directe :	
À l'écoute des jeunes ! .....	14	recueil des adresses mails .....	29
Le marché s'anime !.....	15	<b>Développement durable</b>	
Suivez le guide .....	15	Les Sun E riders :	
Une surprise pour Noël... ..	16	4800 km à vélo à travers la France .....	30
Les résultats du concours		Pourquoi les abeilles sont-elles indispensables ?.....	30
des maisons fleuries 2021 sont dévoilés .....	17	Le compostage, ou comment bien trier	
Les fameux pigeonneaux de Nordhouse ! .....	18	et valoriser les biodéchets .....	31
<b>Vie des écoles</b>		<b>Patrimoine</b>	
L'école à la pointe du numérique.....	20	Banc-reposoir d'Alsace / Banc du « Roi de Rome »	
Les écoliers de l'école élémentaire		Banc Napoléon / « Nabele Banké » .....	33
s'intéressent aux insectes ! .....	20	La Cour de la Ferme Kormann immortalisée .....	34
Défi, à l'école j'y vais à vélo ! du 17 mai au 6 juin .....	20	L'ASMA en Alsace centrale.....	34
Sécurité routière pour les élèves de Nordhouse :		<b>Calendrier des manifestations</b> .....	34
un mardi sous protection policière ! .....	21	<b>Informations pratiques</b> .....	36
Rentrée des classes : moins d'élèves cette année... ..	22		
Ecole maternelle :			
un jardin bucolique immortalisé ! .....	22		

# EDITO

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

Après un été mitigé avec une météo plus que capricieuse, la rentrée de septembre 2021 est placée sous le signe de la prudence et de la nécessité de s'adapter aux dernières évolutions de la pandémie de COVID 19. Moins anxiogène que la précédente rentrée, la vaccination massive permet d'espérer un retour à une situation quasi normale. Néanmoins, le respect des gestes barrières reste nécessaire.

Cette rentrée scolaire pour les enfants de l'école maternelle s'est ouverte sur une fresque haute en couleur, réalisée pendant les vacances par les ados de Nordhouse en lien avec l'Espace Jeunes d'Erstein, sur l'un des murs de la cour maternelle. Un grand bravo à ces jeunes artistes. Je vous invite à la découvrir au travers de ce bulletin. Mais l'école élémentaire n'a pas été oubliée puisque toutes les classes ont été équipées d'une nouvelle installation informatique.

Septembre est le mois des reprises et des poursuites des projets : aménagement des stationnements dans le Niederdorf, valorisation du patrimoine, Pré Vert 3, club-house du foot, devenir du local du Proxi...

Afin de s'intégrer dans une dynamique de progrès et de modernisation, la commune va dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 passer sur le référentiel budgétaire et comptable M57 (au lieu de la M14 actuel) et au compte financier unique

(CFU). Cette modification a pour but de contribuer à l'amélioration de l'information financière et de la transparence des comptes.

Comme vous pouvez le constater, les sujets d'actualité et de réflexion ne manquent pas.

Une autre nouveauté avec ce bulletin, la carte postale !!! Le comité de rédaction du bulletin communal souhaite remettre à l'honneur la carte postale si chère à nos cœurs permettant de partager des paysages et tranches de vie de notre village. La première vous est offerte ici et les autres à venir seront mises en vente en mairie et chez les commerçants du village. L'argent ainsi collecté sera reversé au profit du CCAS de la commune. Je tiens à remercier tout particulièrement un de nos concitoyens, Monsieur Kern Mathieu, pour sa collaboration à ce projet.

En ce qui concerne nos associations, après ces mois sans activité, n'hésitez pas à soutenir leurs actions qui sont une plus-value pour la convivialité de notre village.

Espérant que cette fin d'année nous permette de vivre de nombreux moments agréables et sans restriction avec nos proches, je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous et cordiales salutations

Céline CONTAL  
Adjointe au Maire



# RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

## IMPOTS :

### • Impôts directs locaux - Fixation des taux pour l'année 2021.

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de la TFPB de la commune est de 17,62% (soit le taux communal de 2020 : 4,45% + le taux départemental de 2020 : 13,17%). Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à 17,62% pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties, et 40,19% pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties.

### • Taxe d'aménagement :

M le Maire rappelle que par délibération du 30 septembre 2011, la taxe d'aménagement avait été fixée à 3%. Il propose de suivre la proposition de la commission d'urbanisme, qui après analyse de ce qui est appliqué dans les villages voisins et dans la Communauté de communes du Canton d'Erstein, suggère d'augmenter la taxe d'aménagement à 5% sur l'ensemble du territoire. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'instituer le taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal sauf dans les secteurs où est appliquée une taxe d'aménagement majorée.

### • Taxe communale sur la consommation finale d'électricité :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir le coefficient multiplicateur de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité à 8.

## COMCOM :

• **Renouvellement de la convention** de partenariat entre la commune d'Erstein et la commune de Nordhouse en matière de police municipale pour une période de 3 ans à compter du 1er avril 2021.

• **Transfert de compétence à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein** pour l'autorité organisatrice de la mobilité locale (AOML) dite mobilité. La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, dite LOM, a pour ambition de supprimer les « zones blanches » de la mobilité. Pour ce faire, l'un de ses objectifs principaux est de couvrir l'ensemble du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité locale (AOML) en charge d'apporter des solutions durables, alternatives au « tout voiture individuelle », et au plus près des besoins de la population. Devenant AOML au 1er juillet 2021, la CCCE aura en charge la planification, le suivi et l'évaluation de la politique de mobilité établie pour et à l'échelle du territoire intercommunal. La compétence Mobilité permet à la CCCE d'intervenir dans 6 domaines principaux pour développer une offre adaptée au territoire : transport régulier, transport à la demande, transport scolaire, mobilités actives, mobilités

partagées, mobilité solidaire. La prise de compétence Mobilité implique le transfert à la CCCE des services communaux existants en matière de mobilité. Toutefois, cette prise de compétence n'entraînera aucun transfert de charges communales correspondantes vers la CCCE (biens, équipements, services publics), aucune charge de cette nature n'ayant été recensée au sein des communes membres. Cette prise de compétence par la CCCE est sans incidence sur les services de mobilité portés par des tiers (comme les associations notamment ou encore les CCAS).

## SCOLAIRE :

• **La garde du matin** n'est plus de compétence intercommunale à partir de la rentrée scolaire de septembre 2021. C'est donc à la commune de gérer les inscriptions, les facturations et de prendre en charge le salaire de l'agent qui était auparavant mis à la disposition de la Communauté de communes du Canton d'Erstein pour réaliser cette mission. Le tarif forfaitaire de 2.62 €/enfant/jour appliqué par la Communauté de communes du Canton d'Erstein est maintenu pour cette rentrée scolaire.

• **Les cours d'allemand.** Les enfants et les enseignants sont très satisfaits des cours dispensés par Mesdames Claudine Fritsch et Emma Fischer, il y a lieu de reconduire leur contrat pour l'année 2021/2022. Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de créer deux postes d'agent contractuel à compter du 04 octobre 2021 : un poste pour 2h/semaine en période scolaire + 2 heures de préparation rémunéré au taux de 24,28 € brut de l'heure, et un poste pour 3h/semaine en période scolaire + 3 heures de préparation rémunéré au taux de 24,28 € brut de l'heure.

## URBANISME :

• **Contrôle des points d'eau incendie** : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de confier au SDEA les contrôles de débit et pression des points d'eau incendie (contrôle tous les 3 ans) ainsi que les contrôles fonctionnels.

• **Le ravalement de façade** : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de soumettre les travaux de ravalement de façade à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire de la commune. Les travaux de ravalement doivent être précédés d'une déclaration préalable (DP).

• **Modification simplifiée du PLU** : la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme a pour objet d'opérer un phasage dans le temps de l'ouverture à l'urbanisation de la zone IAUa afin de réduire le risque de saturation des équipements de la commune, notamment les écoles et le périscolaire, et de modifier la réglementation de la forme des toitures afin de prendre davantage en compte les caractéristiques architecturales traditionnelles de la commune. Le projet de modification simplifiée a été transmis au Sous-Préfet le 12 avril 2021

et aux autres personnes publiques associées ainsi qu'à la Communauté de communes du Canton d'Erstein le 09 avril 2021. Il a ensuite été mis à disposition du public du 23 avril 2021 au 25 mai 2021. Le dossier était consultable en mairie et sur internet. Considérant que les résultats de la mise à disposition du public justifient les changements du projet de modification simplifiée du PLU, le Conseil municipal a approuvé la modification simplifiée le 04/06/21.

• **Patrimoine remarquable.** Les élus et le représentant de l'ASMA pour l'Alsace Centrale ont recensé le patrimoine remarquable de Nordhouse. Ils ont identifié 190 édifices du 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle, dont une trentaine de maisons ou dépendances datées de 1700 à 1799. Il s'agit de maisons à colombages (visibles ou cachées) et de dépendances à colombages : granges, étables, séchoirs, pigeonniers. L'objectif de la démarche est de réaliser un livre « inventaire » avec tous les éléments explicatifs et de constituer une mémoire au niveau de la commune. Chacune est illustrée, adressée et son année de construction retracée ; les particularités qui les rendent remarquables sont précisées (colombage, ancienneté, style, utilité première, rareté, ...). Le recensement de ce patrimoine a plusieurs vocations :

- prendre conscience de la valeur patrimoniale des biens présents,
- consolider les demandes de subvention au titre de la préservation du patrimoine,
- encourager la préservation du patrimoine,
- disposer d'éléments précis pour mieux informer et communiquer avec les propriétaires en cas de réhabilitation ou transformation,
- obtenir une base documentaire pouvant servir à la réalisation d'un 3<sup>ème</sup> tome consacré au patrimoine de Nordhouse « Nordhouse à travers les âges ».

Le conseil municipal décide de valider le principe d'une liste d'édifices qui ont un caractère remarquable et d'informer les propriétaires des bâtisses concernées.

• **L'extension de la Vidéoprotection dans le secteur du Muhlwasser :** deux caméras seront installées sur des croisements d'axes fortement fréquentés. La première permet de sécuriser la circulation des véhicules et des piétons (cheminement des écoliers du primaire, passage piétons, ligne scolaire des collégiens et lycéens, abribus) et de rechercher les auteurs d'infractions pénales (vols, cambriolages, dégradations) et d'incivilités. L'implantation de la seconde permet de visionner le secteur du monument aux morts et de l'église afin d'éviter des dégradations, et d'identifier les sorties du village

par les véhicules à 2 roues qui empruntent les chemins ruraux pour éviter les caméras de surveillance. Enfin l'extension dans ce secteur renforce les moyens de la Police Municipale et de la Gendarmerie pour la résolution des enquêtes judiciaires car ces axes permettent d'accéder aux villages alentour par les champs, villages s'équipant également de la vidéo protection (Hipsheim et Osthouse). La commune a fait la demande aux services de l'Etat pour bénéficier d'une subvention dans le cadre du plan de relance. Cette subvention, s'élevant à 50 % du montant de l'investissement, a été accordée. De plus, le Président de la Région M Rottner, s'est engagé pendant sa campagne à soutenir les communes qui s'équipent de la vidéoprotection. Mme Contal en a fait la demande et celle-ci est en cours d'instruction. Cette subvention pourrait atteindre un montant de 30 % des dépenses éligibles après déduction de la subvention accordée par l'Etat.

### Les réalisations menées par l'équipe municipale depuis le dernier bulletin :

- **modification simplifiée du PLU :** la mise à disposition du public des documents modifiés du PLU, en lien avec la maîtrise de l'urbanisation de la zone du futur Pré vert 3, a été faite en avril et mai dernier. Aucune remarque n'a été émise par les personnes ayant consulté le projet. La modification portait sur deux points : le phasage en deux temps de l'urbanisation (2021 et 2025), l'interdiction de construction de toits plats de plus de 30m2.
- **aménagement de la cour de l'école maternelle :** l'engazonnement a été achevé ; des tracés ludiques ont été installés (voir article dans la Vie scolaire).
- **aménagement du parc du presbytère :** les plantations du printemps ont été faites; d'autres seront complétées cet automne en vue du printemps prochain. L'aménagement en vivaces se poursuivra l'année prochaine...
- **rénovation et isolation du club house :** les travaux ont bien avancés grâce à l'investissement des volontaires du foot et à un suivi de chantier rigoureux. Une présentation sera faite dans le détail dès la fin des travaux.
- **maison de valet :** la pose des fenêtres et de l'escalier est reportée au budget 2022.
- **circulation et stationnement dans l'ancien village :** les places de stationnement ont été matérialisées courant septembre et donnent plus de visibilité à la circulation des piétons comme des voitures.
- **sécurisation des piétons et des écoliers :** des flashes lumineux ont été installés à certains passages piétons afin de les rendre plus visibles à la tombée du jour et durant la nuit. A rechargement solaire, ils sont donc entièrement autonomes ! Des barrières ont été installées devant le monument aux morts afin de sécuriser le passage des piétons et des écoliers, qui empruntent largement ce



trottoir aux heures de rentrée et sortie d'école. D'autres seront bientôt installés devant l'école primaire.

- **éclairage public** : l'éclairage du city a été réparé et amélioré (éclairage led, programmateur). Mise aux normes des coffrets disjoncteur de la commune : la mise aux normes d'un coffret électrique est programmée par an ; en 2021 elle aura lieu avant cette fin d'année.

- **mise en place d'une permanence "Jeunes" à la mairie** 2 fois par semaine (voir article dans ce bulletin, page Vie municipale).

- **document unique** : sa rédaction est achevée ; la commune est dorénavant en règle pour ses documents administratifs.

- **Notices d'urbanisme et notice pour les subventions "Réhabilitation du Patrimoine"** : voir article dans Vie municipale.

- **installation d'un panneau d'affichage** : voir article dans DNN.

- **balisage des chemins de randonnée** : voir article dans DNN.

### Les projets en cours et à venir :

- **la piste cyclable** : l'avant projet technique est en cours de réalisation par la CCCE,

- **la salle de sport** : la commune étudie les terrains disponibles pour la construction et ceux qui permettraient la réalisation du parking attenant. Très peu de terrains communaux sont disponibles et constructibles hors zone PPRI. La commission Urbanisme travaille sur le sujet. Un budget prévisionnel sera défini en début d'année.

- **lemarché** : proposition d'un calendrier de manifestations aux associations (voir article dans Vie municipale)

- **révision allégée du PLU** en vue de la réalisation de la piste cyclable : celle-ci est en cours. L'étude environnementale, menée conjointement par la CCCE et la commune est la prochaine étape (elle durera une année).

- **renovation de la cour de l'école primaire** : des idées sont à l'étude avec la direction de l'école pour la désimperméabilisation de la cour d'une part, et la création de zones de jeux et de détente. Le projet sera budgété pour 2022.

- **chalet Debus** : le changement des huisseries est programmé au budget d'investissement de 2022.

- **pont de la Rossau** : consolidation du tablier,

- **ancien Proxi et crédit mutuel** : voir article dans la Vie municipale.

- **embellissement du village** : illuminations de Noël (voir article en page DNN),

- prospection pour le changement de la **camionnette** des agents municipaux,

- préparation au changement de **nomenclature financière**,

- mise à jour de **l'inventaire** du matériel en lien avec la trésorerie,

- aménagement du **parc Debus** et de la propriété du chalet Debus

- ré-ensemencement des **berges du Feldwasser** (voir article sur le Pré Vert 3)

### Les concertations et consultations avec les habitants :

- **stationnement et sens de circulation** : le marquage des stationnements a fait l'objet début septembre d'une information à tous les habitants des rues concernées, de

façon à recueillir leurs remarques sur le schéma proposé et testé durant l'été.

- **vitesse de circulation dans le village** : une consultation de la population est prévue durant les deux dernières semaines de novembre (voir article spécifique dans la Vie municipale).

- **inventaire du patrimoine** : un inventaire des bâtiments remarquables du village a été réalisé au courant de l'été. Un courrier a été adressé à chaque propriétaire pour l'informer de cet inventaire et des objectifs de celui-ci. Une présentation détaillée sera faite dans le prochain bulletin communal.

- **réhabilitation du parc du chalet Debus** : un appel à propositions a été lancé lors des conseils municipaux pour ce projet à l'adresse mail : mairie@nordhouse.fr. N'hésitez pas à faire suivre vos idées !



### De nouveaux projets pour les bâtiments commerciaux disponibles...



Suite à de nouveaux échanges avec la titulaire de la pharmacie, ce sont finalement les bâtiments du PROXI qui seront réaménagés en pharmacie, laissant plus de place pour organiser le stockage du matériel médical et des médicaments. La réhabilitation

sera un peu plus longue que prévue initialement mais la pharmacie fera peau neuve courant 2022 !

Quant aux locaux occupés auparavant par le Crédit Mutuel, de nouveaux projets sont en cours ...



# ETAT CIVIL

## ANNIVERSAIRES



### OCTOBRE 2021

83	MULLER Suzanne	03/10/1938
82	ROYER Marie Louise	05/10/1939
81	KOBY André	16/10/1940
82	FENDER Robertine	18/10/1939
82	OSSWALD Charlotte	27/10/1939
92	ISSENHUTH Rémy	29/10/1929
82	FRIEDMANN Lydia	31/10/1939

### NOVEMBRE 2021

80	MUTSCHLER Georges	10/11/1941
80	ZIMMERMAN Charles	11/11/1941
80	BRANSTEDER Jean Paul	12/11/1941
96	RIEBEL Hortense	27/11/1925

### DECEMBRE 2021

80	FISCHER Léonie	03/12/1941
94	HOSTI Robert	08/12/1927
87	HERT Louis	17/12/1934
81	SCHECKLE Georgine	27/12/1940

### JANVIER 2022

81	FISCHER Lucien	05/01/1941
82	ROHMER Marie Odile	07/01/1940
86	TROESCH Raymond	10/01/1936

82	MEYER Antoine	15/01/1940
89	NOGUET Gabrielle	18/01/1933
85	SUHNER Louise	18/01/1937
93	WARTH Julienne	20/01/1929
80	STADELWIESER René	22/01/1942
82	FISCHER Michel	31/01/1940

### FEVRIER 2022

80	STREITT Frédéric	07/02/1942
86	FENDER Marie Hélène	10/02/1936
89	WALTZ Marie Claire	11/02/1933
91	OSSWALD Anne	11/02/1931
95	WEBER Irène Marie	15/02/1927
85	KLOESS Charles	19/02/1937

### MARS 2022

82	MAURER Evelyne	01/03/1940
92	HERTRICH Marie Thérèse	02/03/1930
82	LOSSER Céleste	03/03/1940
89	SCHRUOFFENEGER Jacqueline	07/03/1933
80	FENDER Marie	08/03/1942
89	GRINNER Antoine	11/03/1933
84	ROHMER Cécile	13/03/1938
89	ROHMER Joséphine	14/03/1933
86	RIEBEL Marie Virginie	16/03/1936



## DÉCÈS

31/07/2021  
ISSENHUTH née ROHMER Odile Bernadette,  
87 ans



## PACS

17/04/2021  
FILIPPI Line et CABASET Cédric  
26/06/2021  
ABT Marion et KUHN Alexandre  
09/09/2021  
GOEPP Caroline et MARCOTTE Yvan



## NAISSANCES

07/04/2021 - Ellie, fille de  
Séraphin SAAS et de Flavie CATRO  
18/04/2021 - Roxane, fille de  
Julien HEYDT et de Hélène HAFFNER  
01/05/2021 - Nathan, fils  
d'Olivier et Aurélie PERON  
12/05/2021 - Ava, fille de  
Loïc GUGNON et Elodie STUTZMANN  
20/05/2021 - Lucien, fils de  
Florian et Vanessa HISS  
16/06/2021 - Lésia, fille de  
Cédric CABASET et Line FILIPPI  
27/06/2021 - Emy, fille de  
Paul BLANDIN et Magali VONARX

17/07/2021 - Nola, fille de  
John FENDER et Karen FANCHINI  
09/08/2021 - Silver, fils de  
Amandine INNINGER  
10/08/2021 - Elohan, fils de  
Geoffrey BEHR et Emmanuelle ANDRAUD  
14/08/2021 - Louisa, fille de  
Thomas et Myriam OSSWALD  
20/09/2021 - Léon fils de  
Joseph KIENZLER et Emmy RIEBEL  
29/09/2021 - Lola, fille de  
Loïc NARDIN et Fanny LANDMANN



## NOUVEAUX ARRIVANTS

EIFERT Nick et Eugénie  
Emily 9 ans, Konstantin, 3 ans  
50 B, rue du Moulin

FILIPPI Line et CABASET Cédric  
62, rue des Pierres

BEHR Geoffrey et ANDRAUD Emmanuelle  
3, rue Etroite

HEYDT Julien et HAFFNER Hélène  
144, rue de l'École

SAAS Séraphin et CATRO Flavie  
130, rue du Fossé

WENGER-HERRMANN Stéphane  
74 A, rue d la Poste

BUNEL Damien  
98 B, rue des Serruriers

ALARIO David  
12, rue de Hipsheim

CHRISTMANN Billy  
9, rue du Château

KUHN Alexandre et ABT Marion  
Ambre 1 an  
9, rue du Château

PIROG Philippe et MAES Pauline  
6, rue des Violettes

SIMON Jean-Charles  
175, rue de l'École

KIEHL Wendelin et KHALIFAT Gwendoline  
90, rue Verte

KRAFFT Thibaut et STENGER Lauriane  
7, rue des Violettes

KIENTZLER Alexis  
74, rue des Noyers

D'ETTORE Vincenzo et KANTZER Lisa  
93, rue du Foyer

FARAGO Mickaël et Angéline  
Jade 1 an  
48 A, rue du Moulin

GOETZ Christelle  
CORET Lucie 6 ans  
88 B, rue Verte

PETER Pascal et Nicole  
Marlon 9 ans, Anaïs 7 ans  
8, rue des Violettes

GOULLET Yann et Mina  
Lilah 12 ans, Noâm 6 ans  
15, rue du Printemps

BOURHIS Erwan et VILLETTE Mathilde  
Sacha 4 ans  
135, impasse de l'III

NARDIN Loic  
57, rue du Moulin



## MARIAGES

24/04/2021  
KARDJANA Aline et SENGER Diego

29/05/2021  
DOERY Sandra et ANTHONY Yves

20/08/2021  
ULLMANN TRAUTMANN Anne et BRENNER Franck  
(photo 1)

11/09/2021  
HEINTZ Gina et DISTEL Brandon  
(photo 2)

18/09/2021  
BOUCABEILLE Apolline et DENIZON Arthur  
(photo 3)





FHA a déposé en décembre 2020, après plusieurs entrevues avec le Maire et ses adjoints, un permis concernant l'aménagement d'une zone de 3 ha. En effet, les négociations menées entre juin 2020 et octobre 2020 ont permis d'aboutir un accord afin :

- de rétrocéder à la commune une zone d'environ 1 ha pour qu'elle puisse en faire un lotissement communal, dont l'aménagement sera réalisé lorsque la commune le souhaitera,
- de prévoir une construction en deux temps : maisons individuelles (48 logements) puis parcelles de maisons en bande ou accolées (26 logements environ), alors qu'aucun élément du PLU ne garantissait ce phasage.

**Ces deux points sont cruciaux pour la commune et leur obtention auprès de FHA est déjà une victoire car rien ne l'obligeait à accepter cet accord.**

Dans le même temps, la commune a engagé de façon urgente une modification du PLU de façon à introduire dans celui-ci des contraintes d'étalement de l'urbanisation dans le temps : 50% de la zone urbanisable à partir de 2020, le reste uniquement à partir de 2025.

La construction de toits plats a également été interdite dans le PLU, Nordhouse voulant préserver l'aspect traditionnel des constructions (et éviter des lotissements "mode" comme on peut en voir dans d'autres villages).

### Qui instruit le permis d'aménager et délivre l'autorisation ?

Ce sont les services de l'Etat : tous les services techniques sont consultés obligatoirement. Dès réception de la demande d'aménagement, la commune transmet le dossier à l'ATIP, le service instructeur de l'Etat. Celui-ci vérifie la conformité du dossier par rapport aux règles d'urbanisation (PLU de la commune par exemple), et simultanément doit transmettre le dossier aux services techniques instructeurs qui vérifient la conformité technique du dossier par rapport aux Code de l'Environnement, Code de l'Urbanisme, SCOTERS, Loi sur l'Eau, réseaux techniques existants en matière d'assainissement, eau potable, ...

Ces services décident également si une étude d'impact environnementale est nécessaire ou non, compte tenu de la zone d'implantation définie.

**FHA a obtenu début Août l'accord des services de l'Etat** pour son permis d'aménager.

La DDT ( Direction Départementale des Territoires) et le SDEA (Service Des Eaux et de l'Assainissement) notamment, ont exigé à plusieurs reprises, **suite à diverses mises en garde de la commune entre juin 2020 et juillet 2021**, des modifications de certains éléments du permis déposé en décembre 2020.

Les modifications nécessaires ont donc été réalisées par FHA pour suivre les recommandations de ces services.

La commune a, elle aussi à plusieurs reprises, mené des discussions supplémentaires avec le lotisseur afin d'obtenir **la rétrocession des abords du Feldwasser** dans le but de garder **la maîtrise de l'aménagement des berges et la préservation de l'écosystème existant.**

A ce jour, l'aménagement de cette zone prévoit donc :

- une séparation totale des réseaux d'évacuation des eaux usées entre le Pré Vert 2 et le Pré Vert 3. Cette évacuation sera faite uniquement vers le collecteur rue de Hipsheim.

- une infiltration obligatoire à la parcelle des eaux pluviales, ainsi qu'une évacuation par puits d'infiltration pour les eaux de la voirie : **aucune eau pluviale en provenance du Pré Vert 3 ne sera donc dirigée vers le Pré Vert 2.**

- le respect d'une bande inconstructible de 6 m minimum depuis les berges du Feldwasser, conformément aux exigences de la Loi sur l'Eau et l'avis du Scoters.

### Et le Feldwasser ?

Le lotissement s'implante à quelques mètres du Feldwasser, mais sur une distance environ égale à **4% de la longueur** de celui-ci. La quasi-totalité du Feldwasser n'est donc pas concernée par cette urbanisation.

Néanmoins, depuis **mai 2021**, le Maire et les adjoints se sont mis en rapport avec des services spécialisés du département pour trouver des solutions de **préservation des berges**, et même de **replantation** de celles-ci sur la zone concernée par le Pré Vert 3, puisqu'aujourd'hui, dans cette zone, plus de la moitié de la longueur des berges côté Pré Vert 3 est défrichée depuis de longues années.

### Jonction Pré Vert 2/ Pré Vert 3 :

Une consultation/concertation des habitants du Pré Vert 2 est prévue par la commune en début d'année 2022, concernant la jonction entre le Pré Vert 2 et le Pré vert 3 afin de définir les sens de circulation pour les véhicules.

### Prochaines étapes :

Des fouilles archéologiques plus approfondies doivent être menées par FHA sur demande de la Direction Régionale de l'Archéologie. Leur durée n'est pas précisément connue à ce jour. L'aménagement ne pourra commencer qu'à l'issue de ces fouilles.

Vente des lots : pour connaître les conditions d'achat des terrains, prendre contact avec FHA :

Foncière Hugues Aurèle  
22, rue d'Issenheim  
68190 RAEDERSHEIM  
Tél. 03 89 48 19 52  
[www.fha-lotisseur.fr](http://www.fha-lotisseur.fr)



# URBANISME : QUELLES SONT LES DÉMARCHES OBLIGATOIRES ?

## La déclaration préalable de travaux

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie et aux services techniques de l'État de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

### Les différents travaux sujets à une DP :

- Construction nouvelle ou extension : surélévation, véranda, pièce supplémentaire, abri de jardin, garage... si vous avez une emprise au sol ou une surface de plancher de 5 m<sup>2</sup> et inférieur à 20 m<sup>2</sup>
- Ajout/suppression ou changement de portes/fenêtres/toiture
- Changement de destination d'une construction (si modification des ouvrants),
- Ravalement de façade
- Installation d'une piscine (pour les surfaces supérieures à 10m<sup>2</sup>)
- Changement de clôture et/ou construction d'un mur,
- Installation de panneaux photovoltaïques

## Le permis de construire

Le permis de construire (PC) est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet, selon les avis rendus par les services techniques de l'État. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de **20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (ou 40 m<sup>2</sup> si accolé à l'habitation)**.

Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

### Les différents travaux sujets à un permis de construire :

- Construction d'une maison individuelle
- Agrandissement d'une maison individuelle existante (plus de 40 m<sup>2</sup> si accolé à l'habitation)
- Piscine avec abri de piscine de plus de 20m<sup>2</sup>
- Abri de jardin, garage, cabane... de plus de 20m<sup>2</sup>
- Reconstruction à l'identique

**Chacune de ces formalités est complexe** et nécessite des pièces complémentaires : plan de situation, croquis, photos, ...

Il est fréquent que les dossiers fassent l'objet d'une demande de pièces complémentaires de la part du service instructeur du département (IATIP). Ceci entraîne des délais supplémentaires pour l'obtention des autorisations.

**Afin de vous aider à remplir vos déclarations (PC, DP), la mairie a rédigé des notices d'urbanisme** correspondant à chaque cas de figure (installation d'une piscine, construction d'un abri de jardin, changement d'une clôture,...).

**Celles-ci sont disponibles depuis mi-septembre à l'accueil et sur le site internet de la commune. Suivez de façon très rigoureuse les consignes décrites pour éviter l'allongement des délais d'instruction !**

# UNE CONSULTATION CITOYENNE SUR LA VITESSE DE CIRCULATION

A la demande de la police municipale et suite à plusieurs incidents mettant en danger les personnes en charge de la sécurisation des passages piétons, une réduction de la vitesse de circulation des **véhicules légers** à Nordhouse est suggérée.

L'équipe municipale a souhaité qu'une **consultation** des habitants soit menée pour cela. Elle aura lieu durant le mois de **novembre**.

**La réduction de vitesse imposée aux poids lourds demeure inchangée dans tous les cas : 30 km/h maximum pour toute la traversée du village.**

Concernant les voitures et véhicules à deux roues, trois propositions sont faites afin de réduire la vitesse de circulation.

- vitesse limitée à **30 km/h** pour tous les véhicules dans toutes les rues du village (sauf zones partagées réglementées à 20 km/h)
- vitesse limitée à **40 km/h** dans toutes les rues du village (sauf zones partagées réglementées à 20 km/h)

- vitesse réglementaire de **50 km/h** dans toutes les rues du village, à l'exception du carrefour déjà limité à 30 km/h (et zones partagées à 20 km/h)

Le principe de la consultation est identique à celui adopté pour la consultation sur l'éclairage public en 2020 : toute personne majeure inscrite sur les listes électorales peut donner son avis. Une période de consultation de deux semaines, du **15 au 26 novembre 2021**, est fixée. Les bulletins de recueil des avis sont disponibles aux horaires d'ouverture de la mairie, et au moment du recueil. Chaque personne peut donner un avis en plaçant son bulletin dans l'urne et en signant le registre après présentation d'un justificatif d'identité.

Pour déposer l'avis d'une personne dans l'incapacité de se déplacer, une copie de la carte d'identité de celle-ci est nécessaire au moment de la signature du registre.

Le recueil est également possible par mail : [mairie@nordhouse.fr](mailto:mairie@nordhouse.fr) avec copie des mêmes documents à joindre au mail. Le mail servira de justificatif pour l'enregistrement sur le registre.

# DERNIÈRE NOUVELLES DE NORDHOUSE

La vie du village en photos



Bon anniversaire Yvonne Matter, 90 ans ! Une belle cueillette !



Confection des jardinières avec les élues !



Les Philisophes... Sincères félicitations à vous deux pour votre mariage en Italie !



Visite du maire et de son adjointe pour la rentrée



Maisons fleuries

EDITO  
VIE MUNICIPALE  
DNN - DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE  
VIE DES ECOLES  
VIE ASSOCIATIVE  
CIVISME ET CITOYENNETE  
DEVELOPPEMENT DURABLE  
PATRIMOINE

Le jardin du Presbytère



Travaux aux puits du tennis



Vitrine de la salle commune avec les objets de fouille de 1913

EDITO

VIE MUNICIPALE

DNN - DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE

VIE DES ECOLES

VIE ASSOCIATIVE

CIVISME ET CITOYENNETE

DEVELOPPEMENT DURABLE

PATRIMOINE

## ILS S'ENGAGENT POUR LEUR VILLAGE ! FELICITATIONS !

Dans ce bulletin communal, l'équipe municipale a souhaité mettre à l'honneur les jeunes de Nordhouse qui se sont engagés pour la commune au cours de cette année et pour certains depuis plusieurs années ! Et ils sont nombreux !

### Des paysagistes en herbe !

L'aménagement du jardin du presbytère a débuté au printemps, et se poursuivra à l'automne et durant les années à venir. C'est grâce à l'engagement de

plusieurs jeunes, particulièrement intéressés par les aménagements paysagers, que ce projet a pu être réalisé !

Ils se sont déjà portés volontaires pour poursuivre les efforts engagés pour ce projet et pour d'autres !

**BRAVO à eux et un grand merci pour cet engagement !**



**Vivien Hartmann** : fils de l'adjoint au maire Sébastien Hartmann et footballeur dans l'âme à Nordhouse. Du haut de sa 2<sup>ème</sup> année de CAP jardinier paysagiste à Obernai, il a su proposer et compléter les suggestions de ses copains. Ses connaissances des techniques d'aménagement ont apporté un plus tout au long de la réalisation !

**Emilien Maetz** : Emilien fait partie des jeunes footballeurs de Nordhouse, et il est aussi le petit fils de Benoit Notheisen. Il a tout de suite répondu à l'appel à projet de la commune. En 1<sup>ère</sup> année de Bac Pro Jardinier Paysagiste à Obernai, il a su apporter ses connaissances, tant dans la conception de l'aménagement que dans les plantations.

**Louis Goubard** : habitant le village et également joueur de l'U.S. Nordhouse. En 1<sup>ère</sup> année Bac Technologique à Obernai, ses études portent sur la conception sur plan des espaces paysagers. Au fil du projet, Louis a su montrer son implication et sa volonté de bien faire pour l'embellissement de ce jardin du presbytère.

**Michaël Ehrardt** : Agent technique communal chargé, entre autres, de l'entretien des espaces verts, c'est lui qui initie le fleurissement du village chaque année et prend soin des belles compositions qui fleurissent le village. Il s'est immédiatement proposé pour participer à ce nouveau projet sur ses heures de loisirs. Son expérience a été la bienvenue !

**Quentin Spard** : en terminale, il se destine à des études de paysagiste. Merci pour tout l'outillage que Quentin avait toujours à portée de main ! Bien que donnant déjà de son temps en tant que pompier, Quentin a su trouver du temps pour venir aider à la réalisation de ce jardin d'émancipation efficace et réactive.





### Noah et l'actualisation du site internet de la commune !

Noah Contal, fils de l'adjointe au maire Céline Contal, élève en terminale scientifique, est passionné d'informatique système et de programmation. C'est depuis 1 an maintenant, en collaboration avec l'équipe municipale et le personnel administratif, qu'il s'occupe de mettre à jour les différentes informations sur le site communal. Il assure aussi la maintenance et la résolution des problèmes techniques. Noah a également pris en charge l'évolution du site de la commune. Un grand merci à ce webmaster en herbe pour sa disponibilité et son travail !

### Luna et le patrimoine archéologique de Nordhouse

C'est au cours de son stage de 3<sup>ème</sup> que Luna s'est plongée dans la découverte des trésors archéologiques trouvés à Nordhouse lors de fouilles réalisées par M. KIM au tout début des années 1900.

Un certain nombre d'objets datés de la période de bronze, véritables témoins du passé, dormaient dans un carton depuis le déménagement des bureaux de la mairie dans les nouveaux locaux de l'actuelle mairie. Luna s'est passionnée pour ces objets et a proposé, à la suite de son stage, de mettre en valeur ces objets rares. Elle a

recherché consciencieusement le nom et la date estimée de chacun d'eux, les illustrations et ouvrages dans lesquels ils étaient cités. Elle a mis en scène chacun d'eux sur des panneaux de présentation qu'elle a conçu avec l'aide d'un imprimeur. A l'issue de son travail, les panneaux ont été exposés dans la vitrine de la salle d'honneur de la maison commune. Ils ont trouvé là une excellente mise en lumière et permettent à chacun de venir se documenter sur ces trouvailles ! A noter : Luna a obtenu une évaluation de 19/20 à son rapport de stage, une note à hauteur de son investissement ! BRAVO !



### La relève par les jeunes sapeurs pompiers est en marche !

**Clara Seiler** : cette jeune fille s'est engagée dans les JSP dans le but de venir en aide aux personnes dans la vie de tous les jours. Depuis toute petite, elle a eu une attirance pour ce domaine. Elle a donc décidé de s'inscrire afin de découvrir ce métier de ses propres yeux et ainsi faire sa propre expérience. Pour sa vie future, étant sportive et dynamique, elle souhaite devenir pompier volontaire à la fin de sa 4<sup>ème</sup> année de JSP, à moins qu'elle n'opte pour les pompiers professionnels (avec la réussite de quelques examens complémentaires). Ce qui lui plaît dans ce métier c'est l'association de l'action, du sport, pousser son corps dans l'effort physique et mental et la technicité des manœuvres. Malgré la difficulté d'organisation entre les études et les cours de JSP, ce qui est motivant pour Clara

et qui lui donne envie de continuer dans cette lancée et progresser, c'est la reconnaissance de son investissement à la fin de ses manœuvres.





**Ludovic Joho** : Ludovic s'est engagé comme ses deux frères qui étaient tous les deux JSP et cela lui permet d'être sapeur-pompier volontaire. Ce qui lui plaît c'est d'apprendre les gestes qui sauvent et la manipulation des extincteurs. Il aime surtout mettre en pratique ce qu'il apprend. Se familiariser avec les termes techniques et les abréviations semble compliqué, en revanche, il est très gratifiant de réussir un exercice. Ludovic envisage son avenir en tant que sapeur-pompier volontaire.

BRAVO à tous les deux pour cet engagement citoyen au service des autres !

### Le SAJI au service des petits écoliers de l'école maternelle



Pendant les vacances d'été, 6 jeunes artistes Nordhousiens Léo JOST, Albane ZINS, Valentine DESSORT, Tony SPITZ, Noé BLONDEAU, Mathilde ANGSTHELM ont réalisé la fresque de l'école, et de surcroît avec deux jours d'avance sur le planning ! Le projet a été mené avec Guillaume JEHL (dit Kade) graffeur, Carine FERREIRA-VAZ (Espace Jeunes Secteur Erstein).

Félicitations à tous ces artistes en herbe ! Les écoliers de la maternelle et leurs maîtresses ont été émerveillés !

### Bientôt un nouveau technicien forestier en charge de la gestion des forêts de Nordhouse

M. Mesrine technicien forestier de l'ONF, en charge des forêts de Nordhouse, a quitté la région début août et sera remplacé au plus tard d'ici début 2022. Son remplaçant n'est pas encore connu. Le programme de travaux et le programme d'exploitation pour l'année 2022 a été défini

avant son départ et sera présenté avant fin d'année au conseil municipal comme habituellement.

### "Un nouvel équipement pour une meilleure communication"

#### Une information en temps réel

À l'entrée du village - côté cimetière - un nouveau panneau lumineux a pris place. Cet équipement, subventionné à hauteur de 24% par la Collectivité Européenne d'Alsace, a été souhaité par l'équipe communale pour renforcer la communication et informer plus régulièrement les citoyens sur la vie locale.

Un logiciel permet de diffuser l'information du moment : horaires de la mairie, permanence des élus, événements sportifs, dons du sang, jour de marché, recensement des jeunes citoyens, alertes, ...

La mairie reste à l'écoute de quiconque souhaite informer la population d'une manifestation, d'une actualité associative, ou délivrer un message de portée générale.

#### Le panneau dans votre poche !

**CITYALL**  
DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Météo

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville

App Store | Google Play

Pour les citoyens connectés, et notamment ceux qui ne passent pas régulièrement devant le nouveau panneau, l'application CityAll permet d'accéder aux mêmes informations que celles projetées sur le panneau. Il suffit de la télécharger et d'indiquer le nom de la commune avec laquelle vous souhaitez être en lien.

### À l'écoute des jeunes !

Une permanence des élus dédiée aux jeunes nordhousiens mineurs est mise en place afin de pouvoir recueillir leurs envies, leurs attentes et leurs suggestions.

Si tu as des idées ou des projets concernant ton village, ses associations, ses activités pour les jeunes, n'hésite pas à venir rencontrer les adjoint(e)s pour en discuter !

Les permanences à la mairie :  
- mercredi de 10h à 12h  
- jeudi de 16h à 18h





## Le marché s'anime !

La commune a souhaité faire du marché un vrai lieu de rencontre, simple et chaleureux, permettant de se retrouver pour une petite dégustation ou une activité appréciée des enfants comme des adultes. Ces moments de convivialité sont devenus rares, COVID oblige, mais l'installation d'un petit chapiteau en extérieur permettra de respecter les consignes et laisse un peu plus de possibilité de se retrouver...

Les associations, elles aussi très absentes de la vie du village, trouveront là une occasion de promouvoir leurs activités.

Un calendrier d'animation a donc été proposé à chacune d'elles, pour la période de novembre 2021 à juin 2022, selon les fêtes et événements annuels, avec pour objectif de faire participer le maximum d'associations. C'est également pour elles la possibilité de récupérer un petit financement par le produit des dégustations ou activités proposées.

Bien évidemment, le vin chaud reste l'animation préférée et les volontaires se bousculent !! Mais il y a aussi des crêpes, des fleurs, du maquillage pour enfants, des galettes, ...

Pour permettre à chacun de profiter de ce moment, les heures de fermeture du marché sont prolongées les jours d'animation : **16h-20h !**

Le panneau d'information affichera les animations de la semaine, ouvrez l'oeil !!

### Prochaines dates :

**le 9 novembre** : stand de vin chaud organisé par le NID au profit d'une association

**le 18 novembre** : stand de vin chaud avec des bredeles, cake et tarte organisé par la Gym Détente et 1 exposant « choucroute » : **choucrouterie Ades.**

**le 25 novembre** : installation de la boîte aux lettres du Père Noël, un stand vin chaud et crêpes sera organisé par "Les ptits Nordhousien"

## Suivez le guide !

**Ill et écluse 81**

Randonnée entre champs et forêt proche de Nordhouse. Passage du village de Lipsheim et retour par le canal de décharge du Rhône au Rhin. Passage au abord de la "borne 2000" de Nordhouse.

**Durée :** 2h50

**Distance :** 9,59km

**Dénivelé positif :** 21m

**Dénivelé négatif :** 20m

**Point haut :** 155m

**Point bas :** 141m

**Difficulté :** Facile

**Retour point de départ :** Oui

**Activité :** A pied

**Commune :** Nordhouse (67150)

Randonnée n°11118640

**Description**

Départ à partir de l'ancienne mairie au centre de Nordhouse, Rue du Maréchal Leclerc.

**(D/A)** Prendre la Rue de Hipsheim à gauche de l'ancienne mairie, sortir du village, passer le bâtiment agricole à droite puis prendre, peu après en direction de Hipsheim.

- (1) Après 275m prendre le chemin à droite puis aller au bout de celui-ci et prendre vers Hipsheim.
- (2) À l'entrée d'Hipsheim, prendre à gauche rue du Bruhly, puis à droite rue du Fossé en direction du Complexe sportif.
- (3) Laisser le chemin sur la gauche allant au stade de football et prendre à droite direction Nordhouse. Traverser le pont de l'Ill et prendre à la patte d'oie le chemin sur la droite entre les champs jusqu'au pont traversant le canal de décharge de l'Ill.
- (5) Passer le pont et prendre le chemin sur la droite afin d'arriver vers l'écluse 81.
- (6) Suivre le long du canal jusqu'à l'arbre n°189 et prendre le chemin sur la droite qui rentre dans la forêt. Au bout de quelques mètres, vous avez la borne 2000 de Nordhouse.

**Points de passages**

- 1 **D/A Ancienne mairie de Nordhouse**  
N 48.448723° / E 7.670005° - alt. 152m - km 0
- 2 **Chemin en direction de Lipsheim**  
N 48.461661° / E 7.669289° - alt. 147m - km 1.54
- 3 **Lipsheim**  
N 48.464371° / E 7.677301° - alt. 147m - km 2.34
- 4 **Stade de football de Lipsheim**  
N 48.46506° / E 7.683603° - alt. 142m - km 2.93
- 5 **Variante pour rejoindre Nordhouse**  
N 48.458967° / E 7.690137° - alt. 144m - km 3.94
- 6 **Pont du canal de décharge de l'Ill**  
N 48.457619° / E 7.699857° - alt. 152m - km 4.7
- 7 **écluse 81 - canal du Rhône au Rhin**  
N 48.452122° / E 7.709715° - alt. 145m - km 5.82
- 8 **Panneau "F.C. Nordhouse"**  
N 48.447406° / E 7.701312° - alt. 152m - km 6.94

Trois premiers chemins de randonnée au départ de Nordhouse ont été créés et balisés par le groupe de travail "Balisage des chemins de randonnées".

Ils sont consultables et téléchargeables à partir de l'application pour Android et Apple **Visorando**, et disponibles en fiches à la mairie.

Pour les trouver sur Visorando, indiquez comme commune de départ : Nordhouse !

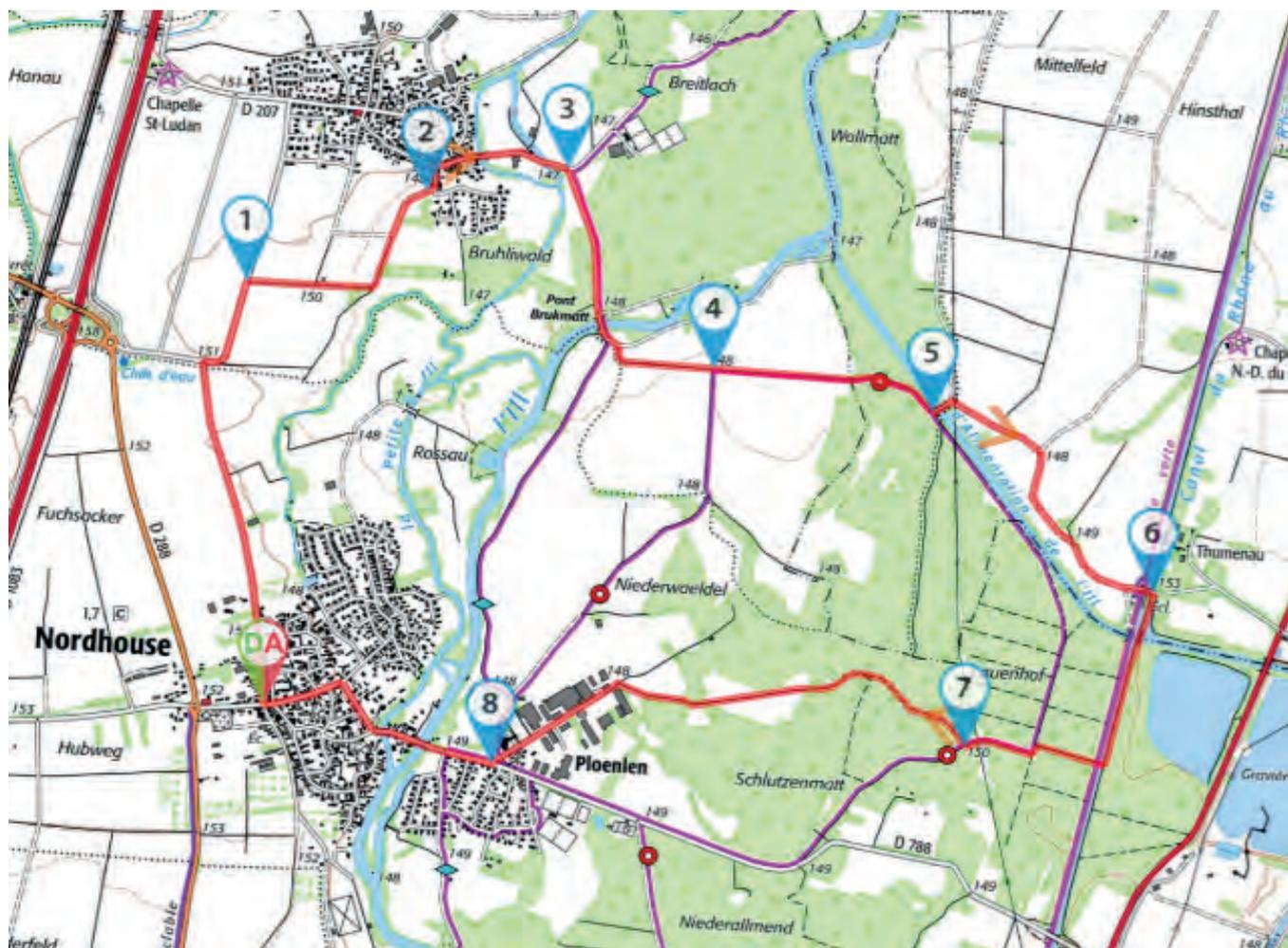
Pour chaque circuit, des explications et une carte sont éditées, ainsi que quelques consignes simples et citoyennes à suivre pendant votre sortie.



Des petits pictogrammes ont été apposés tout au long du chemin pour faciliter le suivi du tracé ! Toute l'équipe communale vous souhaite de belles sorties...

Si vous souhaitez partager l'itinéraire d'une randonnée au départ de Nordhouse, contactez la mairie.

D'autres circuits suivront...



### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site, ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public,** vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.



### Une surprise pour Noël....

Suite à l'annulation deux années consécutives des feux d'artifices du 14 juillet en raison de la crise sanitaire, la municipalité a décidé d'investir la somme équivalente dans des illuminations de Noël pour embellir le village. Encore un peu de patience pour les découvrir..



## Les résultats du concours des maisons fleuries 2021 sont dévoilés.

La commission a particulièrement apprécié, lors de son passage au mois d'août, la mise en valeur des lieux de vie, malgré un contexte de météo estivale bien maussade. Ouvert à tous : habitants, commerçants, hôteliers, propriétaires, locataires, en habitat individuel ou collectif, jardiniers confirmés comme débutants.

Ce concours nous est cher car il met en avant un double mérite. Il récompense à la fois le talent des jardiniers et l'engagement des citoyens au service de l'embellissement du cadre de vie commun. Cette année a été une nouvelle édition du concours sur inscription et avec l'élaboration de différentes catégories. Les inscriptions ont été timides comme pour chaque première fois lors d'un changement. Mais neuf candidats ont été joueurs.

Fin du suspense, voici les gagnants du concours des maisons et jardins fleuris catégorie par catégorie :

### CATEGORIE I : Maison avec jardin ou cour ou corps de ferme

Class.	NOM - PRENOM	NOTE FINALE	PRIX OBTENU
1	M. et Mme GOEPP Jean-Marie	510,5	Grand prix d'excellence : 100 €
2	M. SCHEECK Pierre	505	Prix d'excellence : 80 €
3	M. et Mme BERND Olivia	438	Prix d'excellence : 80 €
4	M. SCHMITT Bernard	426	Prix d'honneur : 60 €
5	M. et Mme MARTIN Marie-Paule	418	Prix d'honneur : 60 €
6	M. et Mme FISCHER Lucien	407	Prix d'encouragement : 40 €
7	M. et Mme BENOIT Dominique	386	Prix d'encouragement : 40 €

### CATEGORIE II : Balcon / fenêtre

Class.	NOM - PRENOM	NOTE FINALE	PRIX OBTENU
1	M. et Mme PHILIPP Claude	498,5	Grand prix d'excellence : 100 €

### CATEGORIE III : Porche/ puit

Class.	NOM - PRENOM	NOTE FINALE	PRIX OBTENU
1	M. et Mme HERR Alfred et Huguette	493	Grand prix d'excellence : 100 €



Le Jury a attribué cependant des prix « coup de cœur » pour des habitations même non inscrites au concours présentant un fleurissement remarquable. Les nominés se voient décerner un diplôme de félicitations.

#### Catégorie I : Maisons avec jardin ou cour, corps de ferme

M. et Mme. EUGSTER Jean Louis  
M. et Mme. ISSENHUTH Antoine  
Monsieur ANTZ Arsène  
M. et Mme. BAAL  
Monsieur ROSIN Constant

#### Catégorie III : Ouvrages anciens type puits, porches,

M. et Mme. NOTHEISEN Joseph  
M. M. et Mme. RINGENSEN  
Mme.SUHNER-KELLER

#### Catégorie IV : Restaurants, commerces, entreprises

Restaurant « Au soleil »

#### Catégorie V : Potagers, vergers

M. et Mme. SPECHT Jean-Claude

La remise des récompenses aura lieu lors de la cérémonie des vœux du Maire.

Chers « jardiniers citoyens », vous pouvez être fiers de contribuer à façonner votre village !



# LES FAMEUX PIGEONNEAUX DE NORDHOUSE !



Afin que les restaurateurs, étoilés ou pas, puissent sublimer de beaux produits, il est indispensable que des gens passionnés travaillent en amont. Rencontre avec l'un d'entre eux...

Lorsqu'on arrive à Nordhouse, chez Théo Kieffer "colombiculteur", les volières, nichées dans la verdure autour d'une grange où séchait autrefois le tabac, s'étendent à perte de vue. On est immédiatement frappé par la quiétude qui règne mais également par la propreté du lieu.

Le spectacle est impressionnant. Quelques 6000 pigeons, blancs ou multicolores, magnifiques, roucoulent paisiblement, sur fond de musique classique.

Le propriétaire des lieux ne dénote en rien dans ce décor bucolique, calme et détendu, malgré la charge importante de travail « il le faut, les pigeons sont farouches et n'aiment pas le stress. Ils s'affolent facilement, et énervés, ils peuvent même devenir agressifs entre eux. Il est important de les garder dans une ambiance paisible et sereine." C'est donc d'une voix douce et posée, que Théo parle volontiers de son métier, une vraie passion plus qu'un simple travail.

Pour Théo, depuis l'adolescence, il n'a jamais été question de faire autre chose de sa vie. « Mes parents m'ont regardé bizarrement, lorsqu'à 14 ans, je suis rentré à la maison avec mon premier couple de pigeons, acheté à Kraft chez un éleveur. 18 années plus tard, j'avais envahi toute la ferme familiale avec mes volières, jusqu'au grenier ! ».

L'histoire n'a pourtant pas démarré très fort ! Le premier couple n'a jamais pondu et le suivant non plus, et pour cause « c'étaient deux mâles » ... Mais le jeune Théo ne se décourage pas. Il se documente comme il peut « il n'y avait pas encore Internet à l'époque, j'ai trouvé un seul livre sur les pigeons, et rien dans les manuels scolaires ».

Après un BTS, au lycée agricole de Château-Thierry dans l'Aisne, il part se former aux États-Unis où, certes, on ne mange pas de pigeons, mais où on avait, déjà à l'époque, fait un travail remarquable de sélection des races. Pendant un an, il apprendra le métier dans différentes fermes, dans l'Iowa, l'Indiana, en Caroline du Sud, en Californie et à Washington.

Une fois le service militaire effectué, Théo retourne aux États-Unis, pour en rapporter cette fois, en plus d'un savoir-faire, une réserve d'œufs, desquels vont éclore les ancêtres des 2800 couples qui roucoulent actuellement à Nordhouse.

S'il peut paraître frivole et séducteur, le pigeon est pourtant un exemple de fidélité et un modèle familial. Le couple est formé pour la vie et les tâches ménagères sont toujours équitablement partagées. Un modèle idéal, dont les humains ne peuvent que rêver.

À la naissance, les pigeons nourrissent leur progéniture avec du lait de jabot pendant les dix premiers jours, puis ils introduisent des graines progressivement, pour finir sur une alimentation 100% grains.

Au moment de quitter le nid familial, à 25 jours, l'avenir du pigeonneau est ensuite entre les mains de Théo. Deux destins, fort différents, sont alors possibles, le pigeonneau peut devenir reproducteur ou alors il est transformé en un met de choix dans une assiette de gourmet !

S'il est choisi pour être reproducteur, il va apprendre, à la nurserie, à boire et à manger en autonomie « ce n'est pas toujours facile » explique Théo car « il passe du stade d'assisté complet à l'autonomie totale ». En 3 jours, ils peuvent perdre facilement 100 à 150 g ! ».

De par son rythme, son autonomie et son besoin d'espace, le pigeon ne se prête pas du tout à une production massive en batterie. Il reste donc un produit rare et de qualité, prisé par les restaurateurs et un public averti. La seule influence humaine sur l'élevage se fait au niveau de la régulation de la lumière. En effet en milieu naturel, en hiver, le rythme ralentit « pour avoir des pigeons à Noël ou à la Saint Valentin, il faut de la lumière » explique Théo.

À Nordhouse, les pigeons mangent à volonté, du bon maïs produit sur place, « ils se régulent tout seul, on leur met le maïs à disposition, avec un complément de phosphore et de calcium » précise Théo « et comme ils n'ont pas de dents, on ajoute des coquilles d'huîtres broyées d'origine bio, ce qui remplace leurs dents et leur permet de broyer les grains de maïs ». Une production en parfaite harmonie avec le rythme et les besoins des pigeons, ce qui explique probablement que les pigeonneaux de Théo sont particulièrement appréciés par les plus grandes tables d'Alsace.

Les particuliers peuvent également se fournir à la ferme. Il y a cependant peu de demande de ce côté-là "les gens ont un peu d'appréhension car ils ne connaissent pas. On sait pourtant cuire le poulet, il n'y a que le temps de cuisson qui change" constate Théo.

En conclusion, s'il est vrai que le pigeon a certes une assez mauvaise image qui lui colle... aux plumes, il mérite vraiment qu'on s'y intéresse, car il n'est pas du tout ce qu'il peut sembler être.

Pour les personnes intéressées : on trouve Théo Kieffer rue de Limersheim à Nordhouse et on peut le joindre au 06.07.76.28.73.

La recette de Théo est simple, "au barbecue", il recommande de mariner le filet et la cuisse avec de la bonne huile d'olive, des herbes de Provence, épices puis le lendemain de faire griller la viande 8mn de chaque côté. Tandis qu'avec les carcasses on peut réaliser une sauce.



EDITO

VIE  
MUNICIPALE

DERNIÈRES  
NOUVELLES DE  
NORDHOUSE

VIE DES  
ECOLES

VIE  
ASSOCIATIVE

CIVISME ET  
CITOYENNETE

DEVELOPPEMENT  
DURABLE

PATRIMOINE



*Une carte postale pour Nordhouse*

# VIE DES ÉCOLES

## L'école à la pointe du numérique



Profitant de l'aide de l'Etat dans son plan de relance pour l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, la commune a investi dans du nouveau matériel pour l'école. Chaque classe s'est vue dotée d'un ordinateur portable, de caméra, d'un vidéoprojecteur

et d'un écran. Pour la BCD, un nouveau TBI (tableau blanc interactif) a remplacé l'ancien. Le montant s'élève à 20 400€ HT mais avec une participation de l'Etat d'environ 12 000€, et de celle de la CCCE (communauté de communes du canton d'Erstein) de 5 600€, le reste à charge pour la commune sera d'environ 2 600€. Le tout a été installé pendant les vacances d'été. Voilà les enseignantes et les enfants bien dotés pour cette rentrée !

## Les écoliers de l'école élémentaire s'intéressent aux insectes !



Afin de poursuivre l'aménagement du jardin du presbytère, la commune a proposé aux enseignantes de l'école de faire participer les élèves à la construction d'hôtels à insectes !

Ceux-ci seront installés le long du mur intérieur, afin d'offrir des abris aux petites bêtes à 6 ou 8 pattes, et de favoriser le développement de la biodiversité dans ce jardin ! Des subventions ont même pu être obtenues pour l'achat du matériel nécessaire. La RGDS propose de subventionner le projet dans le cadre de sa politique de protection de l'environnement à hauteur de 400 €.

C'est avec beaucoup d'impatience que les réalisations sont attendues !

Merci à toute l'école pour sa participation à ce projet !

## Défi, à l'école j'y vais à vélo ! du 17 mai au 6 juin

Dans la gazette de juin était présenté le défi relevé par les enfants de l'école. L'objectif de ce défi proposé pour la première fois par la CCCE en partenariat avec le PETR Sélestat Alsace Centrale est de réduire l'empreinte carbone de nos déplacements, limiter le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air. Il consiste à comptabiliser le nombre de participants, le nombre de jours de participation et les kilomètres domicile/établissement scolaire parcourus en modes alternatifs.

### Voici les résultats :

Cela représente pour la CCCE : 14 écoles, 18345 km et 3670 kg de CO2 évités

NORDHOUSE termine à la 2<sup>ème</sup> place derrière Rossfeld de la COMCOM et 9<sup>ème</sup>/84 du Grand-Est



Et merci à tous pour votre participation !



## Sécurité routière pour les élèves de NORDHOUSE : un mardi sous protection policière !

Mardi 15 juin 2021 les 5 classes de l'école élémentaire de Nordhouse ont pu bénéficier d'ateliers mis en place par les agents de la Police Municipale autour de la sécurité routière.

Du CP au CM2, tous les petits citoyens en herbe ont été sensibilisés aux dangers de la route grâce à des mises en situation concrètes. Ils ont notamment appris à adopter les bons gestes en voiture pour eux-mêmes (ceinture attachée pour tous, position correcte sur le siège) mais aussi pour leurs parents....

Ils ont également appris à traverser une route et descendre de voiture en toute sécurité !



Un deuxième atelier était tourné vers la sécurité à vélo... moyen de transport très prisé des petits nordhousiens !

Port du casque obligatoire jusqu'à 12 ans, panneaux de signalisations importants, organes de sécurité du vélo, danger de rouler à une main ou en faisant des roues levées...tout a été abordé, expliqué !



Le secourisme a également fait l'objet d'un atelier. Les conditions sanitaires strictes ont néanmoins empêché les enfants de pouvoir tester les gestes techniques sur mannequin.

L'après-midi, un parcours d'aisance à vélos a pris possession de la cour de récréation ! Chaque élève, venu avec son vélo personnel et son casque, a pu s'essayer au slalom, franchissement de plan incliné, passage sous une barre... avec beaucoup de réussite !

Chaque vélo a également été vérifié (freins, lumière...) ainsi que le port réglementaire et ajusté du casque.



Un grand merci à tous les agents de la Police Municipale pour tout ce qui a été transmis !

**Voici quelques paroles d'enfants recueillies après la journée de sécurité routière.**

« Mardi il y avait des ateliers. A l'un des ateliers les policiers prenaient deux enfants, ils rentraient dans leur voiture puis il fallait observer les choses qui étaient interdites dans une voiture. »

« Si quelqu'un fait un malaise ou qu'il est tombé il faut appeler le 17, le 15, le 18 ou le 112. »

« J'ai aimé quand j'ai appris les panneaux de signalisation. »

« Il y avait un atelier de vélo l'après-midi. Il y avait un parcours avec un slalom, une planche à bascule et un faux passage piétons. »

« J'ai bien aimé l'atelier sécurité routière. Le policier nous a montré les dangers en voiture. »

## Rentrée des classes : moins d'élèves cette année...

Pour cette rentrée 2021 / 2022, l'effectif total des deux écoles est de 173 élèves. Le seuil de fermeture de classe est atteint...la commune reste vigilante sur ce point.

La composition des classes est la suivante :

**Petits/Grands**, Mme Maryse HERTZOG + Catherine FENDER (ATSEM) : 23 élèves (7 PS + 16 GS)

**Petits/Moyens**, Mme Céline GEHIN + Valérie LANOIX (ATSEM) : 21 élèves ( 8 PS + 13 MS)

**CP**, Mme Audrey DIEBOLT : 21 élèves

**CP/CE1**, Mme Caroline WEBER : 22 élèves (11 CP + 11 CE1)

**CE1/CE2**, Mme KRAFT Laetitia, 22 élèves (11 CE1 + 11 CE2)

**CE2/CM1**, Mme Catherine SCHMITZ : 22 élèves (13 CE2 + 9 CM1)

**CM1/CM2**, Mme Véronique BINDLER : 21 élèves (13 CM1 + 8 CM2)

**CM1/CM2**, Mme Valérie DIEMER : 21 élèves (12 CM1 + 9 CM2)



Laetitia KRAFT

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Laetitia KRAFT, nouvelle enseignante et Mme Nathalie LEDEUX, AESH (Accompagnant d'élèves en situation de Handicap) à l'école maternelle

## Ecole maternelle : un jardin bucolique immortalisé !

Dans la continuité de la réfection de la cour de l'école maternelle, la commune a souhaité la réalisation d'une fresque avec l'appui des jeunes Nordhousiens inscrits à l'Espace Jeunes d'Erstein durant l'été. L'équipe enseignante a adhéré immédiatement au projet et souhaité comme thème "Fleurs et jardins". En complément pour les futurs artistes, les dessins réalisés par les enfants de l'école maternelle illustrant "les petites bêtes des jardins".

C'est sur ce projet collégial que la fresque de l'école a pris forme en juillet, pour l'émerveillement de tous.

Voici donc la chronologie des travaux :

1) 1<sup>ère</sup> étape : en juin, dessins des enfants, quelques exemples ...



À l'occasion de cette rentrée, Mr le Maire et son adjointe se sont rendus à l'école pour souhaiter à tous les enfants une très bonne année scolaire pleine de réussite.



Les maîtresses ont des projets plein la tête, pour le bonheur des enfants ! Vous les découvrirez dans les prochaines gazettes ou bulletins.

2) Etape 2 : fin juin, proposition initiale du graffeur



3) Etape 3 : début juillet, proposition d'esquisse réalisée avec les jeunes, les animateurs de l'espace jeunes et le graffeur (photo ci-dessous)



4) Etape 4 : juillet, le projet en cours de réalisation



5) La réalisation finale, haute en couleur...



Pour achever l'aménagement de la cour, un tracé de marelles et une spirale ont été réalisés, ainsi qu'une ligne de roulage sur le pourtour de la cour.



# VIE ASSOCIATIVE

## Association Gym Détente Nordhouse

Pour marquer la fin du confinement, nous nous sommes retrouvés au Verger Ecole au pied du nid de cigognes, armés de notre bâton de pèlerin pour traverser forêts et prairies environnantes.

Après la salle des fêtes, nous avons pris la direction de la forêt et bifurqué sur la droite après 1 km. Nous avons traversé la FC Nordhouse – Forêt Communale de Nordhouse (et non Football Club). Puis nous avons suivi un petit sentier qui nous a mené à une clairière où se dresse la borne de l'an 2000 (notre 1<sup>er</sup> objectif) entourée d'arbres au feuillage touffu vert sombre et d'un petit banc qui a déjà subi les outrages du temps.

Ensuite direction piste cyclable (liaison Rhin-Rhône) aménagée sur l'ancien chemin de halage, où les alignements de platanes nous ont protégés des ardeurs du soleil. Court arrêt à l'écluse devant la petite maison fleurie, et traversée du pont qui nous a mené à Notre Dame du Chêne (notre 2<sup>ème</sup> objectif), un des plus anciens lieux de pèlerinage marial en Alsace. Cette chapelle du 15<sup>ème</sup> siècle, classée monument historique avec une peinture de la vierge glorieuse, est située dans un écrin de verdure au bord de l'eau, et dégage calme et sérénité.

Puis nous sommes revenus sur nos pas et avons retrouvé la forêt en longeant le canal de décharge.

Tout en marchant nous avons été séduits par le chant des oiseaux, le jeu de lumière dans les arbres, le bruissement des feuilles, le clapotis de l'eau, les effluves des haies, le goût des fraises sauvages... et conquis par les bienfaits de la nature.

En quittant la forêt nous avons retrouvé les méandres de l'Ill à notre droite, puis contourné un champ de tournesol. Un autre paysage s'est offert à nos yeux, il n'y avait pas beaucoup d'ombre sur ce tronçon, heureusement que nous avons les chapeaux et les bouteilles d'eau. Nous avons continué notre périple, à travers les champs de maïs, de fleurs et de légumes, parsemés de quelques touffes d'arbres et de buissons, «en chansons».

Et bientôt au loin se sont profilés les premiers bâtiments de la zone artisanale ...

Quelques gouttes de sueur ont perlé notre front à l'arrivée, nous avons certes été un peu fatigués mais heureux de nous retrouver pour partager ensemble un moment de convivialité autour d'un grand verre d'eau (du moins les premiers temps ...).

### Pour rejoindre l'association :

Madame Kieffer Elisabeth 03 88 98 06 29



Au verger Ecole à Nordhouse



A la borne de l'an 2000

## La Bibliothèque

### La bibliothèque modernise son système de prêt

La bibliothèque envisage une prochaine numérisation et informatisation de son fonds.

Dans cette perspective, nous recherchons des volontaires pour nous aider à assurer les permanences et nous assister dans cette démarche.

Si vous êtes intéressé(e)s, nous serions heureux de vous recevoir un mardi soir entre 19 et 20 h à la bibliothèque.

A bientôt !

Contact : M.A. Nothisen 03 88 21 92 90

## Musique / Association Entente Musicale de Nordhouse

L'Entente Musicale de Nordhouse reprend ses répétitions et vous a concocté un programme réjouissant pour cette nouvelle saison !

Nous annulons notre soirée années 80 prévue en novembre pour toutes les raisons que vous connaissez mais nous serons heureux de vous retrouver enfin à l'occasion des diverses manifestations que nous aurons le plaisir d'organiser pour vous à la salle des fêtes :

- Dimanche 28/11/21 : Concert de fin d'année avec la participation des petits Hips'chanteurs
- Samedi 26/03/22 : Concert annuel
- Samedi 18/06/22 : Soirée d'été en musique

### Rentrée Musicale avec l'Amikale !



Avec L'Amikale des Ecoles de Musique, découvrez la pratique de la musique près de chez vous :

**Nordhouse, Hipsheim,**

Krautergersheim, Boersch, Bernardswiller.

**Trompette, flûte, saxophone, baryton, clarinette, trombone, tuba, accordéon, batterie, piano, clavier,** mais aussi des nouveautés pour cette rentrée : **guitare, violon, violoncelle, chant et orgue.**

**Pour les plus petits** qui veulent découvrir la musique, une classe d'**éveil musical** sera proposée (sous réserve du nombre d'inscrits).

L'école propose également une formation musicale générale afin de parfaire les connaissances théoriques et pratiques et le positionnement de l'instrumentiste dans un groupe.

### Eveil musical / Formation musicale générale Cours pour enfants et adultes

Et au courant de l'année, des activités de chorale, orchestre et petits ensembles instrumentaux seront ouverts aux élèves selon leur niveau.

Notre équipe de professeurs saura s'adapter à tous les niveaux et tous styles en accueillant les enfants et les adultes !

Le saviez-vous ? La pratique d'un instrument est un élément de construction positive pour l'enfant 😊!

Alors, si l'envie de mettre du bonheur dans votre vie vous titille, venez nous rejoindre !

Inscription et renseignements sur [www.lamikale.fr](http://www.lamikale.fr) ou auprès d'Isabelle Grannec au 06.06.81.11.88

**APPRENEZ LA MUSIQUE  
...PRÈS DE CHEZ VOUS !**

- Informations et Inscription -  
[ecole@lamikale.fr](mailto:ecole@lamikale.fr) / [www.lamikale.fr](http://www.lamikale.fr)

ISABELLE GRANNEC-GRAFF  
06 06 81 11 88

**L'AmiKale**  
des Écoles de Musique  
Krautergersheim - Nordhouse - Boersch



### L'Entente Musicale recrute !

Vous ou vos enfants jouez d'un instrument ? Vous êtes disponibles les lundis soirs ? Vous avez envie de rejoindre un orchestre dynamique composé de musiciens amateurs ? De découvrir notre répertoire varié (musique de films, folklore...)?

Contactez Christelle Schmitt-Hosti au 07.89.51.67.86

En attendant de nous retrouver, rendez-vous sur notre page Facebook pour suivre nos actualités @EntenteMusicalNordhouse !

Comme Frédéric, prend ton masque et ton tuba\* et rejoins-nous à l'Entente Musicale !  
(\*...l'astérisque peut être remplacé dans cette phrase par l'instrument de ton choix L)

## Arboriculture : la nature ne connaît pas la Covid

Décidément, la Covid dicte sa loi aux hommes! Les contraintes sanitaires étant nombreuses et difficiles à appliquer au moment de la décision de s'engager pour la tenue d'une exposition, l'avenir ne semblant pas des plus sereins non plus, les membres du comité ont statué : l'année 2021 sera encore une année sans exposition. Une année supplémentaire où les exposants ne pourront pas exprimer leurs talents d'artistes pour mettre en valeur les fruits et légumes produits par les vergers et jardins qui, eux, ne connaissent pas nos problèmes sanitaires. Les esprits sont déjà tournés vers 2022, avec l'espoir d'un retour à une vie associative normale.

Durant l'année scolaire 2020/2021, aucune activité avec les écoles, que ce soit celle de Nordhouse ou celle de Hipsheim, n'a été réalisée (initiation à l'arboriculture fruitière, réalisation de jus de pommes avec dégustation ou encore plantations d'arbres).

Malgré la morosité liée à la pandémie, nous avons vu naître deux cigogneaux. L'un d'eux a malheureusement, on peut le dire ainsi, fait un vol plané, chutant au pied du nid au début de la deuxième quinzaine de Juin. Le jeune échassier a été secouru par les membres du comité qui l'ont remis à la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) où il a reçu des soins appropriés et été remis en liberté après maîtrise du vol.



Une autorisation de travaux est affichée à la Mairie pour la fermeture du préau côté nord afin de couper les vents froids venant de cette direction.

Comme tous les ans, nous procédons à la vente de pommes et de jus de pommes. Notre ami apiculteur, membre du comité, propose par la même occasion du miel de sa propre récolte. A cette fin, les bons de commande ont été distribués dans les boîtes à lettres.

Par ailleurs, un cours de taille sur arbres à fruits à noyaux est prévu samedi 27 Novembre 2021 à 9 h 00 au verger école. Vous êtes tous les bienvenus.

## «Les vieux carbus de Nordhouse»

### 1 an : le baptême de l'association



Les prémices de l'association ont été posés à l'automne 2020. L'année Covid a freiné nos démarches administratives. Nous avons tout de même réussi à poser les statuts de l'association au printemps 2021. Nous ne voulions pas rester sans créer une association qui

puisse permettre à tous les amoureux des voitures anciennes de se rencontrer, de partager des informations précieuses et, pourquoi pas, agrandir notre collection.

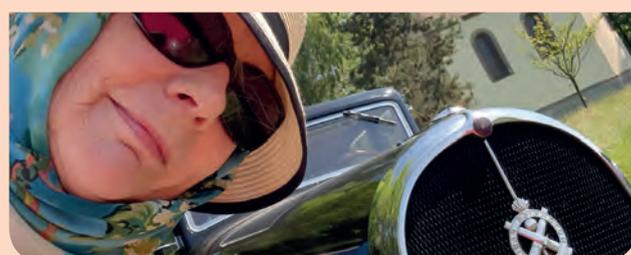
Notre premier rassemblement a été une ballade collective dans le Grand Ried. Le 13 juin, par un beau dimanche matin, nous sommes allés en convoi à la Chapelle Saint Materne près de Sand. Le club était presque au complet. Il nous manquait juste la Citroën Traction 6 cylindres bien connue dans le village. L'apéritif a eu lieu près de l'eau où se donnait simultanément une réception pour un baptême qui était aussi un peu le nôtre.

L'été est passé... pour le 5 septembre, notre 2<sup>ème</sup> sortie avait pour but d'assister au rassemblement Rétroencard à Weyersheim puis de visiter la bourse d'échanges de Hoerdit qui pour la 2<sup>ème</sup> année remplace celle de Lipsheim.

Ce bulletin communal nous permet de nous faire connaître auprès des nouveaux arrivants dans le village sensibles au charme des mécaniques anciennes ou qui aiment les youngtimers.

**L'association présidée par Franck Masse peut être contactée soit par e-mail : [lesvieuxcarbusnordhouse@gmail.com](mailto:lesvieuxcarbusnordhouse@gmail.com) soit par courrier au 76 rue des prés Nordhouse**

Nous sommes preneurs d'idées et d'initiatives d'autres personnes enthousiastes souhaitant prolonger la vie de nos voitures anciennes.



## Les Boulistes de Nordhouse

Une ambiance bon enfant : on pointe, on vise, on tire, on mesure et... on rit des exploits ou des ratés.

Cette amicale de pétanque est née en 2019. Elle s'est étoffée au fil du temps et nous comptons actuellement une vingtaine d'adhérents, auxquels se rajoutent des occasionnels (amis, famille).

Parmi les participants, ceux en activité nous rejoignent le samedi après-midi, comme le rappelle le panneau lumineux à l'entrée du village. Les autres, plus disponibles, disposent également du terrain en semaine.

Des tournois sont organisés, ouverts à tous, et les exploits sont fêtés (avec modération).

Nous remercions Monsieur le Maire et le club de tennis de mettre le chalet à notre disposition afin de disposer des commodités, d'entreposer notre petit matériel et quelques boissons rafraîchissantes.



Venez nous rejoindre, pour partager ensemble ces moments de joie, de convivialité et d'amitié.

Nous vous espérons nombreux

A très bientôt

**LA SECTION DES BOULISTES DE NORDHOUSE**

**Contact : M. Londiveau Régis**

**07 71 21 63 96 / rlondiveau@hotmail.fr**

## Tennis de Table : départ d'une nouvelle saison



Envie de rebondir ? Venez taper la petite balle blanche !!!

Pour sa 38<sup>e</sup> année consécutive, le Tennis de Table Nordhouse repart pour une nouvelle saison pongiste. Initiés, débutants ou amateurs, vous êtes les bienvenus !

**Contact :**

**Frédéric Papelard f.papelard@gmail.com - 06.76.87.42.93**

**Quand ?**

- le mardi de 18h30 à 20h00 (hors vacances scolaires) pour les jeunes, en entraînements dirigés ou en découverte dès 7 ans
- le mardi soir de 20h00 à 21h30 pour les adultes, en loisir ou entraînements

**Lieu :** à la salle des Fêtes

**Info :** le prêt de raquettes est possible. Des chaussures de sport en salle sont exigées.

**Pour les compétitions :** équipes Seniors et Jeunes. Les matchs se tiennent en semaine.

## Don du sang / Association « Amicale des Donneurs de Sang »



Comment se passent nos collectes depuis la Covid-19 ?

Les gestes barrières et de distanciation sociale ont été mis en place dès le début de la crise.

Lors de l'accueil du donneur, nous sommes intransigeants envers

le donneur, mais nous respectons strictement les consignes données par les médecins de l'EFS.

Ces règles sont contraignantes pour tout le monde et par leur respect contribuent à la sécurité du receveur, mais également du donneur.

Depuis avril, l'amicale présente à nouveau des petits repas préparés par nos soins.

D'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous pour la collecte du 2 décembre 2021. Au menu : soupe de pois cassés, saucisse et dessert du chef.

Venez nombreux !

**Tous ensemble nous devons prendre conscience que le sang est un bien précieux et que le partager contribue chaque jour à sauver de nombreuses vies.**

MERCI pour votre engagement, votre disponibilité mis au service de celui ou celle qui, malade, est tributaire de ces poches de sang si précieuses.

**Dates des collectes 2021 :**

8 avril 2021

3 juin 2021

2 septembre 2021

2 décembre 2021

**VENEZ NOMBREUX !**

Merci à vous,  
merci pour eux !  
Le comité.

## Nordhouse Idées Déco

### Ce fut une belle histoire...



« Un Rêve écrit avec une date devient un Objectif,  
Un Objectif décomposé  
en plusieurs étapes devient un Plan,  
Un Plan soutenu par des actions  
devient une Réalité.... »

Quand le Rêve est devenu notre Réalité !

#### Notre histoire :

Le Rêve débute ce printemps 2005 car organiser quelque chose sur le beau site des pêcheurs était un objectif.

La Réalité se concrétisera en avril 2006 avec les pêcheurs de l'AAPPMA car le Plan fut établi après de nombreuses étapes de réflexion avec un objectif : organiser un **MARCHÉ DE PÂQUES à NORDHOUSE**.

Mai 2008 : le rêve de faire perdurer le MDP à Nordhouse devient une priorité car les pêcheurs avaient décidé d'arrêter.

La grande aventure allait continuer, Nordhouse Idées déco fut alors créée avec une belle équipe de passionnés.

De nombreux objectifs ont été définis, certains au fur et à mesure des années :

Agrandir le MDP, créer la déco de Pâques du village, trouver notre QG pour nous retrouver et créer les décors, créer la déco de Noël du village, créer un stand à la fête de la nature, créer les cigognes qui annoncent les naissances de la commune, créer les cigognes pour les villages de la comcom du Pays d'Erstein.

De notre histoire, voici nos nombreux chapitres :

**14 MDP**, le 15<sup>ème</sup> est resté dans les cartons pendant 2 ans pour raison de Covid19. Un marché qui a pris de l'ampleur avec le temps et avec des guest stars en invité dont Passe Partout , Rémy Bricka.

Une bonne centaine d'exposants qui tous les ans sont heureux et comblés de rejoindre pour la journée cette belle organisation du grand MDP de Nor12.

Des milliers de visiteurs qui depuis 14 ans, foulent les allées du MDP, courent après les lapins, cherchent les oeufs, participent aux ateliers de bricolage, aux jeux extérieurs, dégustent le fameux jambon-frites-salade, les premières grillades ou les bonnes pâtisseries ou crêpes ou gaufres faites avec amour.

**13 décorations de Pâques**, la 12<sup>ème</sup> est prête depuis 2020. Cette dernière déco est sublime et une grande partie est déjà réservée par 2 communes.

**11 décorations de Noël**, la 12<sup>ème</sup> est entrain d'être finalisée et sera mise en place le 1<sup>er</sup> week-end de l'aveut.

Une dernière pépite !

**9 stands de la fête de la nature** et dont l'imagination et sa réalisation furent tous les ans plébiscités.

**3 belles cigognes** qui annoncent nos naissances à l'entrée du village. Un projet initié par le conseil municipal en 2016.

**12 cigognes** qui ont été vendues à différentes communes de la Comcom du Pays d'Erstein et à des particuliers.

Des centaines de membres fidèles tous les ans jusqu'à notre dernier passage en 2018 et lesquels membres nous attendaient tous les ans avec notre KDO surprise.

Une équipe de plus de 150 bénévoles actifs pour la création des décors et son installation, pour le montage, le démontage du MDP et pour la belle et grande journée du grand MDP de Nor12. Une formidable équipe sans qui, l'aventure n'aurait pas été possible.

Une très belle histoire avec de nombreux chapitres, avec toujours un objectif : se faire plaisir pour faire plaisir.

**Aujourd'hui, le comité a décidé d'écrire avec vous les 3 derniers chapitres de cette très belle histoire :**

**L'installation de la dernière déco de Noël,**

**L'installation de la dernière déco de Pâques,**

**L'organisation de notre 15<sup>ème</sup> et dernière édition du MDP de Nordhouse le 3 avril 2022.**

Ces 3 derniers chapitres seront réalisés avec cette même passion qui nous anime et nous a unis depuis le début de l'histoire et **fermeront définitivement le livre de Nordhouse Idées Déco**.

D'avance, grand merci à vous tous de nous accompagner jusqu'au bout de l'aventure mais surtout, de nous avoir accompagnés pendant toutes ces années pour l'écriture de cette grande histoire de **Nordhouse Idées Déco**.

Décorativement vôtre,

Le comité du NID.



#### Vous souhaitez faire renaître les décors de Nordhouse ?

Si vous ne voulez pas que cette belle aventure s'arrête, anciens membres du NID ou nouvelle recrue, la commune soutient la création d'une association prête à faire perdurer les décorations de Nordhouse ! Vous aimez les arts créatifs, le dessin, le bricolage, la peinture, les soirées conviviales ? Vous voulez redonner vie à une association ? Contactez la mairie !



# CIVISME ET CITOYENNETÉ

## Bientôt 16 ans ? Pensez au Recensement !

Dès 16 ans, le recensement est une démarche obligatoire pour tout jeune Français. Elle est le préalable à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), et permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours, d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

### Où et quand faire cette formalité ?

Chaque jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou effectuer la démarche en ligne sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) (pour certaines communes).

Ceci doit être fait dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

### Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- le livret de famille
- une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et lieu de naissance et ceux des parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

L'attestation de recensement est envoyée par la mairie sous 10 jours après le recensement, par courrier.

**Attention :** il n'est pas délivré de duplicata en cas de perte, il faut donc conserver très précieusement ce document !

## Stand solidaire le 14 juillet



Lors du marché aux puces du 14 juillet organisé par l'US Nordhouse, la commune de Nordhouse a tenu un stand solidaire.

Des objets de décoration, de la vaisselle, des jouets, des livres et autres bibelots ont été déposés en Mairie par les membres de l'équipe du Conseil municipal ainsi que par des membres du secrétariat de la Mairie de Nordhouse. Plusieurs conseillers municipaux se sont relayés pendant la journée pour vendre ces objets. L'argent récolté a été

reversé à l'Association des "Amis du lundi" afin de faire un geste à l'égard de nos aînés.

Nous espérons pouvoir faire de cette première expérience une tradition et verser chaque année l'argent récolté lors de cette journée à une autre association du village.

Nous vous attendons donc avec impatience l'année prochaine !

## Déclaration obligatoire !



Après quelques semaines seulement de répit, de nouveaux cas de grippe aviaire sont signalés sur le territoire français. Afin de pouvoir lutter efficacement dès les premiers cas signalés, tout détenteur d'oiseaux domestiques doit être enregistré auprès de sa commune.

**Même si vous n'avez que quelques animaux, cette déclaration est indispensable et obligatoire (arrêté du 24 février 2006) : si vous ne l'avez pas encore faite, remplissez sans tarder le formulaire** téléchargeable sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>, et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie, ou [mairie@nordhouse.fr](mailto:mairie@nordhouse.fr)

Merci de signaler également la suppression de vos animaux afin d'être rayé des listes.

Afin de limiter la contagion, appliquez les mesures suivantes :

- protéger les lieux de détention et de nourrissage des oiseaux sauvages et de leurs fientes par des filets et la protection des mangeoires,
- signalez immédiatement à la DDPP du département les cas de mortalité anormale.

## Pour une information plus rapide et plus directe : Recueil des adresses mails



Afin d'améliorer la communication entre la Mairie et les habitants, la commune souhaite recueillir les adresses mails des habitants. Certaines informations pourront ainsi être délivrées plus rapidement : alertes sanitaires, alertes météo, manifestations, fêtes, inscriptions, ...

Merci de retourner un mail à [mairie@nordhouse.fr](mailto:mairie@nordhouse.fr) en indiquant :

- une ou plusieurs adresses mails privées
- les coordonnées et adresse postale des détenteurs de chaque adresse.

# DEVELOPPEMENT DURABLE

## Les Sun E riders : 4800 km à vélo à travers la France



Pendant 110 jours, Martin Fraulob (jeune Nordhousien de 24 ans) et Thiebaut Arbogast (jeune Osthousien de 24 ans) ont parcouru les routes de France à vélo, tractant des remorques à panneaux photovoltaïques. Arrivés au terme de leurs études en ergonomie, design et ingénierie mécanique à l'Université technologique de Belfort-Montbéliard (UTBM) en janvier dernier, ils se sont fixés un défi de taille : traverser la France à vélo en limitant au maximum leur empreinte carbone.

Grâce à leurs connaissances en ingénierie et aux conseils de leurs enseignants, ils ont fabriqué eux-mêmes, dans les ateliers de leur école, deux remorques les rendant autonomes en électricité, d'où leur nom : les Sun E Riders. Les remorques étaient capables de produire 150 W de puissance électrique et de stocker un peu moins de 300 Wh.

Si leur incroyable aventure à vélo a duré 110 jours, leur expérience a duré au total 5 mois. L'aventure a débuté le 18 mars, direction le sud via la piste cyclable qui longe le canal du Rhône au Rhin. Lancés sur les routes de la Saône au Rhône, les deux amis ont été obligés de s'arrêter pendant 1 mois en raison du confinement. Une

fois cette pause imposée terminée, ils sont repartis direction la Camargue, puis cap sur Perpignan. C'est alors qu'ils ont décidé de pédaler plus loin qu'ils ne l'avaient prévu, direction l'Espagne et plus précisément Barcelone ! De retour en France, ils ont rejoint le canal du Midi jusqu'à l'océan Atlantique. Après avoir remonté la côte océanique par les Landes, puis par la Vélodyssée, cap final sur Paris. Le 14 août un peu avant minuit, Martin et Thiebaut ont terminé leur aventure sous la Tour Eiffel où les attendaient des proches particulièrement impatients de les retrouver !

Déterminés à éviter les hôtels et les Airbnb, les deux amis ont alterné nuits en tente au milieu de la nature, hébergement chez des habitants grâce à l'application Warmshower ou accueil chez des amis. Leur exploit sportif en binôme a ainsi été rythmé par de nombreuses rencontres, notamment celle d'un jeune Allemand qui allait jusqu'à Lisbonne à vélo.

Désireux de partager leurs expériences, ils ont fait l'effort, tout au long de leur voyage, de mettre à jour leur site Internet (<https://linktr.ee/lessuneriders>) ainsi que leur page Instagram (@lessuneriders). Leurs presque 500 abonnés Instagram ont ainsi pu suivre quasi quotidiennement leur incroyable voyage sur les routes de France. Si vous êtes amateurs de paysages à couper le souffle, vous n'allez pas être déçus !

L'aventure n'est peut être pas terminée pour les deux amis de longue date, ils pensent repartir ensemble, mais cette fois à l'étranger.

### Pourquoi les abeilles sont-elles indispensables ?

#### Car sans elles, il n'y a pas de pollinisation des fleurs.

Les abeilles jouent un rôle primordial pour maintenir l'équilibre des écosystèmes car elles pollinisent les plantes à fleurs, garantissant de cette façon la reproduction de nombreuses espèces végétales. Selon les scientifiques, les abeilles interviennent dans 4 grands domaines de l'agriculture :

- L'agriculture fruitière
- Les grandes cultures (oléagineux et protéagineux)
- Le maraîchage
- La production de semences

Si les abeilles disparaissaient, de nombreuses plantes ne pourraient plus se reproduire et disparaîtraient. Cela aurait des conséquences dramatiques sur une multitude d'espèces animales (dont l'espèce humaine) qui se nourrissent de ces plantes. On estime qu'environ un tiers de l'alimentation mondiale dépend des pollinisateurs.

Selon les chercheurs, les abeilles sont apparues sur Terre, environ 100 millions d'années avant l'Homme. Après avoir réussi à traverser les siècles, les abeilles sont aujourd'hui plus menacées que jamais. On constate une surmortalité des abeilles due notamment à l'utilisation des pesticides et aux pratiques agricoles intensives. Dès 2018, l'ONU alertait que le taux d'extinction des pollinisateurs était « de 100 à 1 000 fois plus élevé que la normale ». Il est urgent

de protéger les abeilles et plus largement de préserver le vivant. L'abeille qui, malgré sa fragilité, a réussi à traverser deux ères géologiques, est menacée par notre comportement.

### Comment agir à votre niveau pour protéger les abeilles ?

Lorsque vous achetez du miel, assurez-vous qu'il s'agisse de miel produit en France. Autre action possible, plantez



Me voilà installé depuis déjà trois années sur la commune de Nordhouse. C'est le début de mon histoire en France avec les abeilles, ayant œuvré auparavant en Espagne.

Il était nécessaire de trouver un lieu accueillant, riche d'un environnement adapté et dont les ressources en nourriture seraient disponibles de manière précoce aux prémices de chaque printemps.

La Commune de Nordhouse rassemble toutes ces conditions car les initiatives maraîchères, appuyées par le soutien de la municipalité successivement en place sur le territoire, sont nombreuses et variées, entre les fraises, les potagers soigneusement entretenus, les vergers... L'endroit est unique!

L'été touchant à sa fin, l'heure est donc au bilan pour 2021.

des plantes mellifères (plantes attractives pour les insectes pollinisateurs) dans votre jardin :

- Fleurs : ail des ours, hysope anisé, pissenlit, sauge, tournesol, etc.
- Arbustes : bruyères, framboisier, lilas, romarins, etc.
- Arbres : cerisier, noisetiers, pommier, tilleul, etc.

Les abeilles sont indispensables à l'équilibre des écosystèmes, elles méritent toute notre attention !

Les apports en pollen ( sous forme de pelotes prélevées directement sur la fleur ) ont été constants. En revanche, c'est une année blanche en termes de miel, comme pour la grande majorité de mes collègues apiculteurs sur la région... La météo particulièrement pluvieuse en est responsable.

L'hivernage commence donc pour les colonies en cette fin du mois d'octobre avec des réserves qu'il nous a fallu compléter, sous peine de les voir disparaître avant le printemps prochain.

C'est en confiance, que l'aventure se poursuit donc à Nordhouse, car il est bon de s'y projeter sereinement.

L'année à venir sera aussi, je l'espère, sous le signe de l'échange. Je pense notamment aux plus jeunes, car défendre une activité rythmée par la nature, nous permet de l'observer, de partager et décrypter son langage.

C'est dans cet esprit de sensibilisation et d'apprentissage de fondamentaux que je souhaite désormais œuvrer auprès des esprits curieux et éveillés de votre commune.

Grand merci pour votre confiance.

Vincent Huber, apiculteur.

### « Le compostage, ou comment bien trier et valoriser les biodéchets »

#### Petit rappel sur le compostage :

Le compostage est un processus naturel de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine et de jardin) par des champignons microscopiques, des bactéries, des insectes, des vers de terre..., en un produit très riche en humus : le compost. Il faut au minimum 9 à 12 mois pour obtenir un compost mûr utilisable en amendement ou rempotage.

Le compostage est un moyen écologique, simple, efficace et gratuit de prendre soin de votre jardin et de vos plantations.

Information : à compter de 2025, les collectivités sont tenues de proposer à leurs administrés une solution de tri à la source des biodéchets, pour que ces déchets soient valorisés. Plusieurs possibilités s'offrent aux collectivités : la collecte séparée (en porte à porte ou en apport volontaire) ou la gestion de proximité (compostage domestique individuel, compostage partagé, broyage et paillage de déchets verts...).

#### Le compostage : en tas ou en bac ?

**Le compostage en tas** est recommandé pour les grands jardins et pour gérer les gros volumes de déchets verts (tontes, feuilles mortes...). Il suffit de regrouper les

déchets sur le sol pour former un tas au fond du jardin par exemple. Cette technique permet de mieux surveiller le processus et de faciliter les manipulations (brassage, récolte).

**Le compostage en bac** est idéal pour les jardins de moins de 1 000 m<sup>2</sup>. On regroupe alors les déchets de cuisine et les petits déchets de jardin dans une structure en bois ou en plastique.

Cette technique rend le compostage plus facile et plus esthétique dans les petits jardins.

#### Quels déchets composter ?

- => 50% de déchets de cuisine (apports azotés)
- => 50% de déchets de jardin non traités (apports carbonés)



**Astuce :** pour respecter la proportion 50% -50% il peut être utile de stocker un peu d'herbes séchées et de feuilles mortes, à l'abri et à proximité du tas. Elles pourront ainsi être incorporées en mélange avec les déchets de cuisine.

**Liste des « déchets de cuisine » :**

- > Épluchures de légumes et de fruits
- > Filtres et marc de café, sachets de thé
- > Bouquets de fleurs fanées
- > Essuies-tout, mouchoirs en papier usagés non souillés
- > Cartonnettes (type boîte d'œufs, rouleau central de papier toilette...) en petits morceaux et petite quantité
- > Litières biodégradables des petits animaux domestiques (rongeurs, oiseaux)

**A ne pas mettre :**

- > Restes de viande ou de poisson, crustacés, coquilles d'huitres, moules...
- > Excréments et litières non biodégradables (chat, chien...)
- > Poussières de sacs d'aspirateurs
- > Lingettes de ménage ou de toilette, mouchoirs ou essuies-tout souillés
- > Couches pour bébé
- > Papier glacé (pub, revues, photos)
- > Déchets en plastique, verre, métal

**Liste des « déchets de jardins » :**

- > Plantes et fleurs fanées
- > Mauvaises herbes non montées en graines
- > Tontes de pelouse non traitées
- > Feuilles mortes
- > Petits branchages broyés
- > Foin, copeaux, sciure de bois non traités

**A ne pas mettre :**

- > Plantes malades
- > Gros branchages
- > Sciures, copeaux de bois traités
- > Terre, sable, pierre
- > Cendres de charbon (barbecue)

**Les 3 règles d'or pour un compostage réussi**

**1. Diversifier les apports :** pour réaliser un bon compost, il faut veiller à garder l'équilibre de 50% de matière sèche et 50% de matière humide. Mélangez-les lors de vos apports dans le composteur, en évitant de les tasser.

**2. Surveiller l'humidité :** le compost doit toujours conserver son taux d'humidité.

Pas de vie sans eau... En été, si besoin, arrosez-le légèrement, sans toutefois le détrempier (un excès d'eau ralentirait son évolution et engendrerait de mauvaises odeurs).

**3. Aérer et mélanger :** pour accélérer son développement et l'homogénéiser, le compost doit être régulièrement aéré. Pour cela, vous pouvez le mélanger de temps en temps avec une fourche ou laisser le couvercle ouvert.

**Où vous procurer un composteur ?**

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein encourage le compostage domestique en proposant aux particuliers des bacs à compost (ou composteurs) à prix réduit.

Deux modèles sont proposés : 400L pour 15€ - 600L pour 25€.

L'apport de déchets secs (broyat) d'une taille de 2 à 3 cm maximum de longueur facilitera le passage naturel de l'air et la décomposition. Vous éviterez ainsi les odeurs et le blocage des fermentations.

**Réaliser son compost en 6 étapes :**

**1. Commencer le tas :** arrosez légèrement le sol et disposer les déchets organiques sur une première couche composée de matériaux grossiers (tiges débitées en petits morceaux).

**2. Incorporer les déchets :** veiller à incorporer les nouveaux déchets à la couche du dessous, voire un peu au-delà, si possible. Il faut diversifier les apports et toujours incorporer les déchets en mélange. Ne pas les superposer en couches monomatériaux.

**3. Couvrir le tas ou refermer le bac**

**4. Retourner le tas (facultatif) :** lorsqu'il atteint un volume important (1 m à 1,50 m sur 1 m), re-mélanger les déchets non décomposés. Arroser ou, au contraire, laisser sécher selon les nécessités pour relancer la fermentation et favoriser la montée en température.

**5. Couvrir le tas et ne plus y toucher**

Avec cette méthode, le compost mûrit sur une **période de 6 à 12 mois.**

**6. Récupérer le compost :** enlever la couche superficielle (souvent pas tout à fait décomposée) et l'utiliser pour créer un nouveau tas de compost. Le tamiser, ou pas, selon l'utilisation que vous souhaitez en faire. Le conserver à l'abri de la pluie et du soleil. Un compost est mûr lorsqu'il est de couleur sombre. Il est homogène, ni trop humide, ni trop sec, et a une odeur agréable d'humus forestier. Il est un peu tassé mais s'émiette facilement.

**Utiliser son compost, jeune ou mûr :**

**Le compost jeune - 6 mois - pour le paillis :** brun mais assez grossier, il peut être utilisé en surface et en couche épaisse. En automne ou en hiver, pour recouvrir le potager ou les plates-bandes dénudées et au printemps, autour des plantes vivaces déjà bien développées, des arbustes ou des arbres en évitant que le compost touche le collet des plantes.

**Le compost mûr - 9 à 12 mois - pour l'amendement et le rempotage :** il est de couleur brune et sent bon le sous-bois. Après tamisage, il peut être utilisé comme « amendement » pour vos plantations d'intérieur et d'extérieur (plantes ornementales, vivaces, semis potagers, gazon, arbres et arbustes...). Dans ce cas, ne l'utilisez pas pur, mélangez-le à de la terre de jardin. Vous pouvez aussi l'épandre en surface pour amender vos terres.

**Les bacs à compost sont à retirer au service gestion et facturation des déchets (2 rue du Couvent, Erstein).**

**Prendre contact avant tout passage afin de vous assurer que les modèles sont disponibles.**

**Contact CC Canton d'Erstein (informations) :**  
03.88.64.80.79 / [service.om@cc-erstein.fr](mailto:service.om@cc-erstein.fr)

**et aussi : <https://activaterre.fr/> le composteur inventé par un nordhousien !**

# PATRIMOINE

## Banc-reposoir d'Alsace / Banc du « Roi de Rome » / Banc Napoléon / « Nabele Bank »



Un **banc-reposoir d'Alsace** est une sorte de banc public construit en Alsace au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les jours de marché ou de foire, paysans et surtout paysannes se rendaient dans les villes ou gros bourgs où se tenait un marché. Lourdemment chargés, ils y amenaient les produits de la ferme. Les paysannes portaient un panier sur leur tête protégée par un

coussinet (der Wisch) rempli de son

et de balles de blé. Les paysans, quant à eux, charriaient leurs produits dans une hotte accrochée au dos par deux lanières de cuir.

Il existe en Alsace deux sortes de bancs reposoirs :

- Ceux du Roi de Rome (dits aussi Bancs Marie-Louise) datés de 1811 ;
- Ceux de l'Impératrice Eugénie datés de 1854.

### Bancs-reposoirs du Roi de Rome

Ils ont été érigés en Alsace au cours des années 1811-1812, à l'initiative du préfet du Bas-Rhin Adrien de Lezay-Marnésia, pour commémorer la naissance de l'Aiglon (fils de Napoléon I<sup>er</sup> et de son épouse Marie-Louise d'Autriche). Dans une lettre en date du 22 avril 1811, adressée aux municipalités, le préfet écrivait :

« La solennité du deux juin doit être marquée non seulement par l'allégresse universelle, mais encore par des monuments, qui en éternisent le souvenir... L'un de ceux que je veux généraliser dans les départements est celui des reposoirs placés de distance en distance, le long des routes et des chemins communaux, pour la facilité des voyageurs et des cultivateurs qui portent des fardeaux. Je vous invite à prendre vos mesures pour que d'une demi-lieue en une demi-lieue un reposoir en pierre soit établi... Il conviendrait d'y joindre un banc... et derrière ces bancs seront plantés 4 à 5 arbres... Il faut qu'un jour chacun dise en se reposant

sous ces ombrages : « Nous le devons au Roi de Rome ». »

Tous les frais étaient à la charge des communes mais néanmoins celles-ci s'empressèrent de réaliser les Nabele Bänk.

Celui de Nordhouse, daté de 1811, a été rénové et légèrement déplacé en 2010 suite à un accident de voiture. Classé monument historique, il fait partie des 20 bancs survivants dans le département. Avec son voisin d'Erstein, que vous pouvez apercevoir le long de la RD1083, ils sont les uniques exemplaires en pierre traditionnelle avec lignes courbes.

### Bancs-reposoirs de l'Impératrice Eugénie

Ils sont dus à l'initiative du préfet du Bas-Rhin Auguste-César West qui reprit l'idée de Lezay-Marnésia et concrétisa ainsi un vœu de l'Impératrice Eugénie de Montijo, en 1853, lors du premier anniversaire de son mariage avec l'Empereur Napoléon III. Cette fois-ci, les frais d'achat et de taille des pierres sont pris en charge par le département. C'était un moyen fort habile pour inciter les communes peu enthousiastes après la grave crise économique, surtout alimentaire, que connut l'Alsace de 1846 à 1848.

448 de ces monuments commémoratifs en grès des Vosges sont construits le long des chemins et routes d'Alsace rien qu'en 1854.

Cette deuxième série de bancs présente une architecture simplifiée sans ornementation (deux montants/deux linteaux).

Lors des haltes, les paysannes pouvaient déposer leurs fardeaux sur le linteau puis se reposer sur le banc de la dalle inférieure, à l'ombre généralement de quatre tilleuls. De part et d'autre étaient dressées deux bornes qui permettaient aux hommes d'y déposer leurs hottes ou encore aux cavaliers de se remettre en selle.

Celui de Nordhouse situé au croisement de la D478 est un banc supplétif, l'original ayant été détruit lors de travaux.

Un autre banc se trouvait au carrefour D788/D888 devant le mur du cimetière. Il ne reste que les supports en grès, les assises ayant été remplacées par du bois (banc de l'arrêt de bus).



## La Cour de la Ferme Kormann immortalisée



La commune a reçu une aquarelle représentant la cour de la ferme Kormann, remarquable corps de ferme situé rue du Printemps, peinte par Philippe Ledoux. Mr Ledoux, ancien habitant de Nordhouse, habite aujourd'hui à Limersheim. Il a longtemps apporté son talent en tant que dessinateur au NID.

Ce magnifique tableau, fruit de longues heures de travail et présentant une qualité de détails très poussée, est un don de Mr le Maire qui souhaite agrémenter la salle du conseil.

## L'ASMA en Alsace centrale



L'ASMA, Association de Sauvegarde des Maisons Alsaciennes, a maintenant un représentant pour l'Alsace Centrale : il s'agit de Mr Jean Hiss demeurant à Nordhouse.

Grâce à son concours, la commune réalise un inventaire des bâtiments remarquables du village.

Ceci permettra de prendre conscience des richesses de Nordhouse, de faire un état des lieux de l'existant et d'identifier les spécificités du patrimoine bâti de la commune.

Il servira également à soutenir les demandes de subventions dans le cadre de la rénovation des bâtis anciens.

Des photos et des illustrations seront présentées dans le prochain bulletin.

De plus, cet inventaire sera peut-être une base pour la rédaction d'un troisième tome sur Nordhouse à travers les âges .... à suivre ...

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## NOVEMBRE

- 19-21** Téléthon  
APPMA - Gravière
- 25** Boîte aux lettres du père Noël  
Pt'its Nordhousien - Ecole
- 27-28** Concert  
Entente Musicale - Salle des fêtes
- 27** Arboriculteurs  
Cours de taille - Verger école à 9h

## DÉCEMBRE

- 2** Collecte  
Donneurs de sang - Salle des fêtes
- 5** Brocante de pêche  
APPMA - Chalet des pêcheurs
- 10** Biergarten  
Millésime 59 - foyer paroissial

## JANVIER

- 7** APPMA  
Assemblée Générale - Chalet des pêcheurs
- 8** Réception du Nouvel An  
Commune - Salle des Fêtes
- 16-17** Exposition avicole  
Aviculteurs - Salle des Fêtes

## FÉVRIER

- 10** Collecte  
Donneurs de sang - Salle des fêtes
- 26** Cours de taille  
Fruits et Nature - Verger école 9h
- 13** Loto  
USN - Salle des Fêtes
- 20** Carnaval  
Pt'its Nordhousiens - Salle des Fêtes

## MARS

- 26** Concert  
Entente musicale - Salle des Fêtes

## AVRIL

- 3** Marché de Pâques  
Nordhouse Idées Déco
- 14** Collecte  
Donneurs de sang - Salle des fêtes
- 18** Pêche américaine 2x4  
APPMA - Etangs/Salle des Fêtes

# RELAIS PETITE ENFANCE



Les rendez-vous  
des

# familles

Des matinées récréatives et de rencontres pour les parents et les enfants de 0 à 3 ans.

● **lundis de 9h à 11h**

**4 octobre**

RHINAU

**22 novembre**

ROSSFELD

**13 décembre**

ERSTEIN

## Adresses

Accueil périscolaire, 2 place Jehl 67860 **RHINAU**  
Accueil périscolaire, 44 rue Principale 67230 **ROSSFELD**  
Relais Petite Enfance, 4 rue Sainte-Anne 67150 **ERSTEIN**

## Inscription auprès du Relais

RPE BENFELD 03 88 58 59 97 rpe.benfeld@cc-erstein.fr  
RPE ERSTEIN 03 88 21 25 51 rpe.erstein@cc-erstein.fr  
RPE RHINAU 03 88 74 20 43 rpe.rhinou@cc-erstein.fr

**MAIRIE DE  
NORDHOUSE**



**Horaires pour l'accueil du public**

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
- le jeudi après-midi de 16h00 à 19h00
- le samedi matin de 8h00 à 11h00 et de 9h00 à 12h00 (permanence du Maire)

**NOUVEAU** • le mercredi matin de 11h à 12h et jeudi de 16 à 18h: permanence pour les jeunes

Rencontre avec le Maire ou les adjoints sur rendez-vous

**Pour consulter les compte-rendus des conseils municipaux, le PLU et le PPRI :** maire@nordhouse.fr

**SANTÉ**



**Pharmacie Sainte Claire**

177 rue Ecole - Tél : 03 88 98 14 14

**Médecins généralistes**

SCM BERNARD Léa & MICHEL BERTANI Virginie  
6, rue Zoll - Tél : 03 67 37 00 73

**Kinésithérapeute**

SCHEER-KIRSCHNER Anne  
9 rue Moulin - Tél : 03 88 98 00 17

**Ostéopathe**

Lilly HEZARD le mardi après-midi

**Chirurgien-Dentiste**

Andreï RADV BOGORIN  
29 rue Printemps - Tél : 03 88 98 96 96

**URGENCES**



- **15** SAMU
- **17** Police / Gendarmerie ou Gendarmerie d'Erstein : bta.erstein@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou **03 88 98 01 45**
- **18** Pompiers
- **112** Appel d'urgence européen
- **114** Services aux malentendants
- **115** Accueil sans Abri
- **119** Allo Enfance Maltraitée
- **116 000** Enfants disparus
- **0800 840 800** Sida Info Service
- **3919** Violences sexistes et sexuelles
- **sécurité gaz 24h/24** : 03 88 75 20 75
- **eau (SDEA)** : 03 88 19 97 09

**COMMERÇANTS**



**Boulangerie Pâtisserie  
L'Atelier Paume de Pain**

**Tél : 06 73 04 54 81** / 13, rue du Ried

Dimanche 07:00 - 11:30

**NOUVEAU** Lundi 06:00 - 13:00

Du Mardi au vendredi

06:00 - 18:30

Samedi 06:00 - 13:00

**Fruits et Légumes**

**Les Légumes du Moulin**

**Tél : 06 85 16 88 59**

Lieu-dit Neuland / Rue du Moulin

Mercredi 08:00 - 11:00 / 17:00 - 19:00

Jeudi 17:00 - 19:30 au marché des producteurs (Place des écoles)

Vendredi 08:00 - 11:00 / 15:00 - 19:30

Samedi 09:00 - 12:00

**Fleuriste**

**Jamais 100 fleurs**

**Tél 06 75 22 83 55** / 45, rue des Prés

Dimanche 09:00 - 13:00

Lundi 18:00 - 20:00

Du Mardi au vendredi 8:30 - 19:00

Samedi 13:00 - 18:00

**RESTAURANTS  
HORAIRES HORS CONFINEMENT**



**Au Soleil**

**Tél 03 88 98 66 18** / 6, rue Zoll

Lundi 11:45 - 14:00

Mardi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30

Mercredi fermé

Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30

Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30

Samedi 18:00 - 21:30

Dimanche 11:45 - 14:00

**La Clé des Champs**

**Tél 03 88 98 10 92** / 171, rue de l'Ecole

Mardi 12:00 - 13:30

Mercredi 12:00 - 13:30 / 19:00 - 21:00

Jeudi 12:00 - 13:30 / 17:00 - 21:00

Vendredi 12:00 - 13:30 / 19:00 - 21:00

Samedi 12:00 - 13:30 / 19:00 - 21:00

Fermé les dimanche et lundi

**Les Philosophes**

**Tél 03 88 98 08 80** / 91A, rue Verte

Mercredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 21:45

Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00

Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:30

Samedi 18:45 - 22:30

Dimanche 11:45 - 14:00 / 18:45 - 21:30

Fermé les lundi et mardi

**CONFECTION, COUTURE, RETOUCHES,  
TAPISSERIE, DECORATION**



**Bernadette couture**

**Tél 06 63 76 73 32**

105A, rue Etroite

Ouvert les mercredi, vendredi et samedi après-midi

**Décoration Christine**

**Tél 06 67 40 55 55**

4 impasse des Charmes

Ouvert tous les jours

sauf le dimanche

**AUTRES  
INFORMATIONS UTILES**



**Déchetterie d'Erstein :**

Route de Krafft, 67150 Erstein

Tél 03 88 98 99 59

Du lundi au vendredi 13h00 - 18h00

(été : avril à octobre) ou 13h00 -

17h00 (hiver : novembre à mars)

Samedi : de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00

Dimanche : de 9h à 12h00

Mercredi fermé

**COVID 19 :**

site officiel du Gouvernement

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

**Navette gratuite pour le marché**

**d'Erstein** : chaque jeudi à 8h45 à

l'arrêt de bus devant la mairie



# La Troupe Amuzette

Reste des places pour le  
dimanche 21/11  
pour réserver :  
Christ'l : 06 75 79 20 35  
Mumu : 06 78 25 71 04

Théâtre en Français  
avec une petite pointe d'Alsacien ... ah yo...

Comédie d'humour  
co-écrite et mise en  
scène par Laetitia JOST



## Les Dindes à Monaco



@latroupeamuzette

Salle des Fêtes de Nordhouse

ouverture de la salle 3/4 d'heure avant

Les Samedis 13 et 20 Novembre 2021 à 20h30  
Les Dimanches 14 et 21 Novembre 2021 à 16h00



Ne pas jeter sur la voie publique  
Imprime par nos soins



Mathieu Kern Photographie

*N'oubliez pas de changer  
d'heure entre le samedi 30/10  
et le dimanche 31/10.  
Reculez d'une heure*

